



PLAN DE RELANCE DE LAVAL

RAPPORT FINAL CONSOLIDÉ

VILLE DE LAVAL

24 AOÛT 2021



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	3
MOT DU MAIRE SUPPLÉANT	4
MÉTHODOLOGIE	5
INTRODUCTION	6
SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS.....	7
RELANCER NOTRE ÉCONOMIE.....	13
INDUSTRIES D'AVENIR	15
COMMERCE DE DETAIL ET RESTAURATION	16
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	18
SECTEUR INDUSTRIEL ET MANUFACTURIER.....	20
TOURISME	21
ÉCONOMIE SOCIALE	22
COLLABORATION ET CONCERTATION	23
RELANCER NOTRE CULTURE	24
AMÉLIORER L'ACCÈS À LA CULTURE	25
FAIRE RAYONNER LA CULTURE LAVALLOISE ET SON SAVOIR-FAIRE	27
SOUTENIR FINANCIÈREMENT NOTRE CULTURE	29
RELANCER NOTRE MILIEU COMMUNAUTAIRE	30
AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES	31
CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU COMMUNAUTAIRE	33
VALORISER L'EXPERTISE DES ORGANISMES LAVALLOIS.....	36
POURSUIVRE LA BONIFICATION DES INFRASTRUCTURES	37
PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT	38
AGIR SUR LE TRANSPORT	40
L'AMÉNAGEMENT URBAIN COMME SOLUTION.....	41
METTRE EN VALEUR NOS ESPACES NATURELS ET AIDER NOS ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX	42
PRENDRE EN COMPTE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL.....	44
CONCLUSION.....	46
LISTE DES ORGANISMES PARTICIPANTS.....	47



Marc Demers, Maire de Laval

MOT DU MAIRE

Depuis près d'une année et demie, Laval, comme le reste du monde, a été frappée par une crise sans précédent, une pandémie d'ampleur mondiale qui a complètement bouleversé notre communauté. Les impacts ont été puissants et ont touché tous les aspects de notre société.

C'est dans ce contexte que j'ai demandé au maire suppléant Stéphane Boyer de tenir une ronde de consultations auprès des forces vives de Laval pour réfléchir à la suite des choses. Je m'y attendais, mais je n'ai pas été déçu! Ce sont des membres de 115 organismes qui ont accepté notre invitation et qui ont partagé avec nous leur vision pour l'avenir de notre ville.

Nous publions aujourd'hui un bilan de cette grande consultation. Je suis fier du travail que nous avons accompli jusqu'à maintenant avec Stéphane Boyer et je suis convaincu qu'ensemble, nous saurons relancer Laval pour poursuivre l'incroyable dynamisme dont nous faisons preuve avant la pandémie.

MOT DU MAIRE SUPPLÉANT

Alors que la poussière commence à retomber sur la pandémie mondiale de la COVID-19, bien que tous ses défis ne soient pas derrière nous, nous devons porter notre regard vers l'avenir et nous demander comment Laval peut émerger plus forte de cette crise.

Dans les derniers mois, c'est ce que nous avons fait en consultant les acteurs lavallois dans les domaines de l'économie, de la culture, de la solidarité sociale et de l'environnement, entre autres intérêts des participants.

De ces rencontres ont émergé des idées et des propositions qui ont pris la forme de recommandations pour l'avenir. Comme vous le verrez à la lecture de ce rapport, plusieurs ont été mises en place depuis le début de la démarche.

Mille mercis à tous ceux qui ont accepté d'investir de leur temps et de participer à cette grande réflexion. Je vous assure que nous vous avons entendu et que nous nous sommes déjà mis au travail, et nous allons continuer !

Stéphane Boyer, membre du comité exécutif et responsable des dossiers économiques



MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre des consultations sur la relance de Laval, nous avons recueilli l'opinion et les idées de membres de 115 organisations représentant les différents visages de la communauté lavalloise. Nous avons tenu des réunions en groupe, avons organisé des entretiens individuels et avons demandé aux Lavalloises et aux Lavallois intéressés de nous faire parvenir leur opinion par courriel. Les participants ont été très généreux, de leur temps pour élaborer sur les défis que leur faisaient vivre la pandémie, mais aussi de leurs idées pour la suite des choses. Certaines rencontres avaient l'objectif explicite de discuter de la relance tandis que d'autres réflexions ont émergé dans le cadre de discussions connexes. La liste complète des participants est disponible à la fin de ce rapport. Nous avons aussi fait des recherches dans la littérature et suivi les principales tendances internationales sur les pistes de solution émergentes.

L'exercice réalisé ici est à haut niveau et n'entre pas dans les détails des mesures à mettre en place. Le document ne se veut pas non plus un compte rendu exhaustif des discussions avec les participants. Nous avons tenu des consultations sur quatre thèmes : l'économie, la culture, le développement social et l'environnement. Évidemment, les discussions avaient souvent un caractère transversal et il a été nécessaire de faire des choix d'écriture.

INTRODUCTION

Nous approchons de la fin d'une crise sans précédent, une crise sanitaire telle qu'on n'en avait pas vu depuis plus d'un siècle et dont Laval n'a pas été épargné. Pendant cette grande période de perturbations, nous avons investi toutes nos énergies à en mitiger les effets auprès de notre population vulnérable, nos organismes et nos entreprises. Nous n'avons pas encore remporté la bataille contre le coronavirus et nous continuons à lutter tous les jours pour la santé et la sécurité de la population.

Est cependant arrivé un moment où, alors que la poussière commençait à retomber, il fallait se poser la question de la suite des choses. L'après-pandémie appartiendra aux villes qui se seront positionnées avantageusement et qui sauront saisir les opportunités qui en émergeront. C'est de cette réflexion qu'est née l'idée de tenir une grande consultation pour impliquer les forces vives de Laval à cette préparation. Nous avons donc rencontré des membres 115 organisations actives sur le terrain; des entreprises, des regroupements d'artistes, des organismes d'aide aux personnes vulnérables, des groupes environnementaux, des associations de citoyens, des organisations sportives, des institutions publiques, et bien plus, pour qu'elles nous offrent leurs idées pour la suite des choses, suite à quoi quatre rapports d'étape ont été publiés.

Dans ce document, on trouvera la compilation des 63 recommandations contenues dans les rapports, de même que les 36 actions déjà mises en place par rapport à ces recommandations. Ces actions totalisent des investissements nouveaux de 5,2 M\$. On trouvera aussi l'intégrale des quatre rapports de même que la liste de l'ensemble des participants.

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

ÉCONOMIE

1. Profiter du dynamisme économique du secteur de la santé et de la biopharmaceutique en agrandissant notre cité de la Biotechnologie
De concert avec l'INRS, nous avons lancé la deuxième phase de la Cité de la biotechnologie de Laval, rendant disponibles 100 000 mètres carrés pour construire des nouvelles installations. Nous sommes déjà en discussion avec des entreprises intéressées à investir à Laval. Des annonces sont à prévoir en 2022.
2. Poursuivre notre projet de quartier Carboneutre au Carré Laval, de manière à favoriser le développement des entreprises lavalloises développant des technologies vertes
De nouvelles étapes ont été franchies pour le projet du Carré Laval, nous avons accordé des mandats professionnels pour réaliser une caractérisation environnementale et pour l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement pour 715 000\$.
3. Accélérer le développement du Parc d'innovation agricole de Laval et poursuivre les efforts pour faire la promotion des produits cultivés à Laval
4. Étudier les opportunités de développement des secteurs de la sécurité informatique, de la génétique et de la médecine personnalisée, ou tout autre secteur d'avenir sur notre territoire
5. Poursuivre les démarches d'accompagnement de nos commerces et nos restaurateurs dans le virage numérique via le Plan de relance économique de Laval, et le Centre québécois d'innovation en commerce
Nous avons mis en place via le Plan de relance un programme de subventions aux entreprises qui investissent dans l'Internet des objets. Jusqu'à maintenant, un investissement de 875 000\$ a permis de consolider des investissements de plus de 12 M\$ à Laval et de créer ou de consolider 760 emplois. Nous avons aussi poursuivi notre programme de prêts et de subventions dans le cadre de la Relance.
6. Collaborer avec le Pôle lavallois d'enseignement supérieur en arts numériques et économie créative afin d'accompagner nos commerçants dans la création d'expériences uniques et innovantes, mais aussi pour la redéfinition de nos artères commerciales
7. Réfléchir à une solution innovante pour bonifier notre programme de monnaie virtuelle et locale
8. Promouvoir la livraison de repas de nos restaurateurs dans les espaces publics de la ville
Des espaces ont été mis en place à l'été 2021 et des communications ont été faites pour en faire la promotion.
9. Poursuivre le projet-pilote sur les terrasses pour agrandir les espaces en période de distanciation sociale
Le projet-pilote sur les terrasses a continué cet été ; des dizaines de restaurateurs en ont profité pour agrandir leurs espaces.
10. Favoriser la mixité d'usage dans nos règlements d'urbanisme
Nous avons rendu publique notre proposition de nouveaux règlements d'urbanisme selon une approche basée sur la forme des bâtiments plutôt que sur leur usage, permettant ainsi d'instaurer plus de mixité dans les futurs projets.
11. Évaluer la possibilité de créer un zonage dédié au commerce électronique
Cette mesure sera évaluée dans le cadre de la prochaine version de notre code de l'urbanisme.

12. Collaborer avec nos institutions du savoir afin de développer l'offre de formation sur notre territoire dans les secteurs nécessaires à la transition de nos entreprises
13. Appuyer les initiatives de simplification et d'accélération des processus d'embauche à l'international, d'immigration et de reconnaissance des diplômes
14. Accompagner nos secteurs industriels vers une plus grande productivité et une moins grande exposition aux risques sanitaires, notamment grâce à la robotisation, l'automatisation et la technologie
Nous avons mis en place via le Plan de relance un programme de subventions aux entreprises qui investissent dans l'Internet des objets. Jusqu'à maintenant, un investissement de 875 000\$ a permis de consolider des investissements de plus de 12 M\$ à Laval et de créer ou de consolider 760 emplois.
15. Développer une offre de services partagés pour les entreprises en démarrage ayant besoin de locaux industriels
16. Organiser, pour l'été 2021, une campagne de promotion des attraits touristiques de la région
En plus de renouveler notre support habituel à l'organisme, nous avons accordé une subvention spéciale de 96 000\$ à Tourisme Laval pour faire une campagne promotionnelle sur les attraits de la région, en se concentrant particulièrement sur le tourisme d'affaires, le tourisme d'excursion et le tourisme sportif.
17. Travailler avec le gouvernement du Québec afin d'obtenir une aide financière spéciale pour le redémarrage des activités de promotion de notre territoire et lui demander d'adapter son programme Explore Québec pour qu'il réponde aux besoins lavallois
18. Développer notre offre visant à augmenter le tourisme régional et provincial qui s'est montré plus résilient que le tourisme international
Nous avons créé un nouveau programme de 150 000\$ pour attirer des événements sportifs à Laval. Le tourisme sportif est un secteur prioritaire pour Laval et attire presque exclusivement du tourisme régional et provincial.
19. Créer un espace de réflexion sur le futur du tourisme d'affaires et la transformation de ce segment touristique
Nous avons conclu un protocole d'aide financière de 195 000\$ avec Tourisme Laval pour relancer le tourisme d'affaires et saisir les nouvelles opportunités dans le secteur.
20. Commencer le travail pour que Laval se dote d'une politique en économie sociale
21. Explorer les mécanismes de financement qui pourraient aider à la mise en place et au développement des entreprises d'économie sociale à Laval
Le PRESL a lancé le tout premier incubateur en économie sociale de Laval. Ce projet permettra à de nouveaux entrepreneurs sociaux de faire naître des nouveaux projets et d'être accompagnés pour les mener à leur terme.
22. Faire la promotion de l'économie sociale et de ses modèles d'affaire afin d'encourager un plus grand nombre d'acteurs à y adhérer
Nous avons accordé une subvention de 150 000\$ au PRESL pour réaliser une étude de faisabilité pour créer des espaces sociaux à même les immeubles des sœurs missionnaires. Cela permettrait de faire rayonner l'économie sociale à Laval et ailleurs et de créer un espace de création où encore plus d'entrepreneurs pourront créer.
23. Créer des mécanismes de collaboration ciblés visant à améliorer le maillage des acteurs du territoire en s'appuyant sur les initiatives déjà en place
De concert avec le gouvernement du Québec et Desjardins, nous avons investi 151 460\$ pour créer le programme Symbiose qui vise à transformer les déchets des entreprises en ressources

valorisantes, par exemple en utilisant les rebuts de certaines industries comme matière première pour d'autres, contribuant au maillage des acteurs du territoire.

24. Développer une plateforme de mise en valeur de nos entreprises manufacturières, de concert avec les régions voisines
25. Poursuivre cette démarche de consultation et continuer à jouer un rôle pour relancer notre économie
Nous avons continué à rencontrer nos principales forces vives économiques et à visiter nos entreprises tous les mois. Nous travaillons de concert pour continuer à nous adapter à un contexte changeant et à relever les défis qui émergent.

CULTURE

1. Utiliser les parcs, les places publiques et autres espaces publics, ou encore les bibliothèques et les centres communautaires comme lieux de diffusion de la culture pour pallier l'engorgement à prévoir dans les lieux traditionnels (théâtres, cinémas, salles de spectacle).
Nous avons lancé un appel de projets de 47 500\$ pour soutenir des initiatives s'adressant aux jeunes de 2 à 6 ans dans les lieux atypiques pour rejoindre les enfants là où ils sont. Il s'agit d'une première mesure pour mettre à profit des lieux non-traditionnels de diffusion, d'autres mesures sont à venir.
2. Faciliter le déploiement d'une offre culturelle dans les différents quartiers de Laval.
Comme mesure pour favoriser l'offre culturelle sur le territoire, nous avons mis en place un nouveau programme de soutien aux grands événements de 685 000\$ pour attirer des manifestations culturelles dans nos quartiers.
3. Mettre à profit un maximum d'édifices publics afin d'en faire des lieux de rayonnement permanents de la créativité lavalloise.
Le comité exécutif a adopté la Politique municipale d'intégration de l'art public aux bâtiments et sites municipaux. Cette politique vise à réserver 1,75 % du budget de construction, d'agrandissement, de réfection ou de rénovation des biens immobiliers et des ouvrages d'art à l'acquisition (par insertion ou intégration) d'œuvres d'art public d'un ou d'une artiste en art actuel professionnel. Cette politique sera soumise au conseil municipal de septembre.
4. Collaborer avec les organismes locaux pour développer une offre culturelle adaptée aux quartiers et à la démographie changeante.
5. Repenser l'expérience du transport en commun afin d'offrir une expérience inédite à ses utilisateurs, en incluant une interaction avec le milieu culturel lavallois.
Des premières discussions ont eu lieu sur le sujet et le projet est en cours d'évaluation.
6. Favoriser la publicisation de l'offre culturelle à Laval.
7. Créer des mécanismes de reconnaissance de l'engagement en culture.
Dans le contexte de pandémie, nous avons conclu une entente de 114 975\$ pour pouvoir organiser de façon sécuritaire une soirée de reconnaissance des bénévoles, dont ceux des organismes culturels. Nous travaillons sur d'autres mesures plus ciblées.
8. Favoriser la concertation entre les organismes culturels de Laval et des municipalités avoisinantes.
9. Développer le contact entre le milieu culturel lavallois et les différents segments de notre population.
Plusieurs subventions ont été octroyées aux organismes œuvrant dans le secteur culturel lavallois pour leur permettre de déployer leur offre et rejoindre le plus de Lavallois et de Lavalloises possible dans leurs quartiers d'activité respectifs.
10. Faire de Laval un pôle d'attraction pour les infrastructures de tournage à grande échelle.

11. Renouveler le programme de relance municipal pour le milieu culturel professionnel lavallois en 2020-21 pour l'année 2021-22.
Le programme pour la période 2020-2021 a été mis en place en décembre 2020. Il est encore tôt pour confirmer son renouvellement, mais la réflexion sur comment il sera articulé en fonction du contexte sanitaire en plein changement est bien amorcée.
12. Mettre sur pied des mécanismes de soutien aux créateurs individuels.
13. Évaluer l'indexation des sommes versées aux organismes pour leur fonctionnement afin de mieux refléter l'augmentation des coûts de la vie.
Les réflexions sont commencées pour évaluer comment les sommes pourraient être indexées et quelle forme cette indexation pourrait prendre.

SOLIDARITÉ

1. S'assurer de la disponibilité d'informations traduites prêtes à être distribuées en cas de crise, et envisager un mécanisme permettant aux organismes communautaires d'avoir accès à des traducteurs en tout temps
2. Mettre en place une aide financière à l'inscription aux sports amateurs pour les jeunes issus de familles à faible revenu
3. Faciliter l'obtention de titres de transport en commun par les organismes communautaires pour leurs utilisateurs plus vulnérables
4. Trouver un outil de communication efficace permettant de mieux faire connaître les activités à l'échelle des quartiers et de mieux diffuser les services offerts par nos ressources communautaires
Une réflexion a été lancée sur le format du *Vivre à Laval*.
5. Étudier la faisabilité d'un partenariat entre le milieu agricole et les organismes communautaires, tels que les popotes roulantes et les banques alimentaires
6. Mettre sur pied une plateforme unique pour les inscriptions aux activités de loisir
Le service des technologies de l'information a été mandaté pour évaluer les meilleures manières de mettre une plateforme sur pied.
7. Offrir un soutien financier aux organismes pour la formation de leurs bénévoles
8. Soutenir le développement de l'offre d'activités en format numérique pour les organismes lavallois
Nous avons mis en place un plan de relance de nos organismes de loisirs de 450 000\$ dont l'une des mesures est de soutenir la visibilité et l'actualisation technologique de nos organismes.
9. Travailler à rendre la vérification des antécédents judiciaires plus rapide et abordable pour nos organismes communautaires et sportifs
10. Mettre en place des mécanismes de consultation entre le milieu communautaire et la Ville durant les phases de planification et d'exécution de projets de développement
11. Améliorer les communications et évaluer les possibilités de collaboration avec les associations citoyennes représentant différents secteurs
Nous avons récemment approuvé un investissement de 600 000\$ pour soutenir des initiatives des différentes RUI du territoire en matière de lutte contre l'exclusion sociale. Les RUI sont des

regroupements locaux représentant les forces vives des différents secteurs en matière de développement social.

12. Favoriser les partenariats dans la construction d'infrastructures afin d'optimiser l'usage de nos ressources
13. Favoriser la construction d'infrastructures polyvalentes et multifonctionnelles
14. Contribuer au développement d'une ressource dédiée aux femmes en situation de vulnérabilité à Laval
Dans le cadre de l'entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2021, le projet de la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) a été financé à la hauteur de 97 960\$ afin de les soutenir dans le développement de la Maison Marie-Marguerite, une ressource d'hébergement non-mixte pour femmes en difficulté à Laval
15. S'assurer d'une bonne connectivité Internet dans l'ensemble de nos centres communautaires et infrastructures municipales
Les travaux sont en cours pour réaliser un projet d'implantation d'un réseau de fibre optique pour l'ensemble des installations municipales. Cela permettra de mettre à niveau nos infrastructures technologiques dans nos centres communautaires.

ENVIRONNEMENT

1. Lancer un chantier de réflexion sur les meilleures solutions à mettre en œuvre pour la réduction des GES liés aux transports sur notre territoire
Dans les efforts de lutte aux changements climatiques et de réduction des émissions de GES à Laval, nous avons demandé un rapport par la Chaire de recherche en mobilité durable de Polytechnique Montréal afin d'identifier les potentiels de réduction de GES en fonction de l'horizon 2035.
2. Poursuivre la modernisation de notre règlement d'urbanisme tout en encourageant la mixité des usages
Nous avons rendu publique notre proposition de nouveaux règlements d'urbanisme selon une approche basée sur la forme des bâtiments plutôt que sur leur usage, permettant ainsi d'instaurer plus de mixité dans les futurs projets.
3. Limiter l'étalement urbain en poursuivant la densification du territoire
La nouvelle proposition de code de l'urbanisme soumise à la consultation intègre plusieurs principes qui permettront une densification de certains coins de la ville, notamment près des grandes infrastructures de transport en commun (secteurs TOD).
4. Trouver des solutions au manque de personnel et aux difficultés de recrutement pour les organismes environnementaux
5. Favoriser l'accès aux milieux naturels par de meilleurs accès et de meilleurs aménagements
Un appel d'offres pour des travaux d'aménagement de sentiers accessibles et amis des aînés a été lancé pour le Bois de l'Équerre.
6. Envisager des ententes à plus long terme avec la municipalité
7. Développer des partenariats entre les organismes de développement touristique et les organismes responsables des milieux naturels
8. Appuyer le projet de création d'un grand parc régional sur la rivière des Mille-Îles

Une entente avec la CMM pour l'aménagement d'accès à la rivière des Mille îles dans le cadre du projet de mise en place d'un circuit récréatif et utilitaire a été conclue. D'autres actions sont à venir.

- 9. Poursuivre les efforts d'acquisition de milieux naturels afin d'en faire la protection**
Nous avons continué à saisir les opportunités qui se sont présentées à nous et à faire des démarches pour réaliser des acquisitions de milieux naturels, notamment en concluant une entente de principe pour des milieux humides près du secteur St-Elzéar et en faisant l'acquisition de près d'un million de carrés dans le Bois de l'Équerre pour 1 335 000\$.
- 10. Travailler avec les gouvernements provinciaux et fédéraux afin de réformer les modes de taxation en y intégrant les principes d'écofiscalité**
- 11. Identifier des manières d'intégrer l'écofiscalité dans le développement territorial de notre ville**
En guise de première étape à cette réflexion, nous avons soutenu l'événement Évolutions de la chambre de commerce et d'industrie de Laval, un grand forum avec entre autres Ban Ki-moon où il a été question des moyens que nous pouvons prendre pour créer une économie plus durable en portant une attention particulière à l'écofiscalité.

RELANCER NOTRE ÉCONOMIE

Dans son ensemble, l'économie lavalloise a fait preuve d'une très grande résilience pendant la pandémie. Alors que la plupart des régions du Québec ont vécu des pertes d'emplois, nous avons 24 000 Lavallois et Lavalloises de plus en emploi à la fin 2020 par rapport au même moment en 2019, avant le début de la pandémie. Cela a eu pour effet de diminuer l'impact économique de la crise sanitaire sur l'économie lavalloise, mais aussi sur l'économie de la province. Selon une étude de Desjardins¹, Laval est également la région urbaine du Québec qui aura la reprise économique la plus vigoureuse en 2021. Cette belle vitalité de nos entreprises aura pour effet de préserver la santé financière de notre population et de demeurer une région attrayante grâce à son offre d'emploi.

Cette situation enviable semble s'expliquer par trois facteurs:

- La très grande diversification de notre économie fait en sorte que nous sommes plus résistants aux chocs. C'est une caractéristique que nous devons tâcher de préserver.
- Nous avons eu la chance de compter sur notre territoire des industries qui ont su profiter de la crise, exemple celles de la biopharmaceutique, de la logistique, de l'agroalimentaire et des services technologiques.
- Une faible exposition aux industries les plus fortement touchées par la pandémie, comme le tourisme international, nous a fait éviter le pire.

Par ailleurs, les secteurs du commerce de détail, de la restauration, du divertissement, du tourisme et de l'aéronautique ont été sans surprise fortement ébranlés.

Notons aussi que les plans d'aide gouvernementaux ont principalement consisté en des aides directes aux entreprises et aux individus les plus touchés par la crise, notamment via des subventions salariales, des prêts et des prestations de revenu. L'objectif étant de maintenir l'entrée d'argent afin d'éviter les défauts de paiement et les faillites tout en maintenant le pouvoir d'achat. Évidemment, il s'agit d'une bonne chose. Toutefois, s'il y a eu des initiatives sectorielles pour certains pans de l'économie, aucun plan intégré pour prévoir l'économie de demain n'a encore été lancé, comme ce fut le cas dans d'autres pays.

Par exemple, la France a mis sur pied un plan de 100 milliards d'euros afin d'assurer la « refondation économique, sociale et écologique du pays »². Parmi les objectifs, on note ceux de faire une transition énergétique et agricole, d'assurer l'indépendance numérique et technologique du pays, rapatrier les chaînes de production et amoindrir les inégalités sociales, autant entre les individus que les régions. Autre exemple, la Corée du Sud a injecté plus de 75 milliards de dollars dans un vaste programme de relance économique axé sur la technologie et les infrastructures vertes.³ Ce plan prévoit la formation de 100 000 nouveaux ingénieurs dans les domaines touchant la création logicielle, l'intelligence artificielle, la gestion des données et les télécommunications. Le gouvernement en profitera pour moderniser les réseaux de télécommunications partout à travers le pays. Sur le plan environnemental, il y aura formation de 20 000 ingénieurs dans des disciplines reliées aux infrastructures et aux technologies vertes. Grâce à ces nouvelles cohortes d'expertise, le gouvernement espère moderniser 25 villes afin qu'elles deviennent des « smart green cities » et 1750 usines seront accompagnées afin de réduire leurs émissions polluantes et augmenter leur efficacité. Selon le gouvernement sud-coréen, ce plan permettra la création de 900,000 nouveaux emplois, tout en permettant au pays de transformer son économie pour la rendre plus moderne et plus verte.

¹ https://www.desjardins.com/ressources/pdf/pv201028-f.pdf?fbclid=IwAR3Xcv62-Grl1K5Ef3bmEWbW7kx0EXVI9_vtkbA7bn7fiPIGCurUChONTT8

² <https://www.gouvernement.fr/france-relance>

³

https://www.undp.org/content/seoul_policy_center/en/home/presscenter/articles/2019/Collection_of_Examples_from_the_Republic_of_Korea/korean-new-deal-for-the-post-covid-19-era.html

De notre côté, nous avons pour l'instant investi toutes nos épargnes pour réparer notre téléphone à cadran secoué par la crise, mais nous ne nous sommes pas encore demandé s'il ne valait pas mieux profiter du moment pour s'en acheter un plus moderne. La Ville de Laval devra contribuer à la hauteur de ses moyens à cette transformation. Si Laval tire plutôt bien son épingle du jeu au niveau économique dans le contexte de la crise actuelle, nous ne devons pas nous asseoir sur nos lauriers et tenir pour acquis que cela sera toujours le cas. Nous devons donc savoir anticiper les enjeux à venir, et nous assurer d'avoir une économie moderne et diversifiée.

À Laval émerge aussi un consensus important reflétant le fait qu'on ne pourra pas tout simplement tenter de redémarrer l'économie comme avant, celui que la relance devra être verte et durable. L'économie lavalloise n'est pas dépendante de secteurs industriels très polluants comme d'autres régions, mais nous avons été heureux de constater que les entreprises et associations rencontrées partageaient notre préoccupation de reconstruire de manière à protéger la qualité de notre environnement. Nous avons une opportunité unique de donner forme à l'économie des prochaines décennies, nous ne devons pas manquer l'occasion de créer un avenir plus durable.

Industries d'avenir

En termes de diversification de son économie, et du développement des industries d'avenir, Laval est particulièrement bien positionnée pour saisir certaines opportunités. Parmi les industries ayant les plus importants potentiels de croissance dans les années à venir à l'échelle mondiale, la sécurité informatique, le secteur de la génomique et de la médecine personnalisée, ainsi que le secteur des technologies vertes et agricoles ressortent. Ces trois domaines sont intéressants pour Laval puisqu'ils sont complémentaires à ce qui s'y fait déjà, et nous retrouvons à Laval ou au Québec une fondation sur laquelle nous pourrions construire.

Par exemple, le Québec attire beaucoup d'entreprises technologiques grâce à ses généreux crédits d'impôt et ses programmes de recherche et développement, et Montréal est maintenant un pôle mondial en intelligence artificielle grâce à la présence d'une masse critique d'entreprises, d'universités et d'experts dans ce domaine. La sécurité informatique étant une branche complémentaire à cet écosystème, pourrions-nous travailler à la création d'un pôle à part entière? Ces domaines sont parmi ceux qui ont le plus fort potentiel de croissance dans le monde et il n'y a pas de raison pour que Laval ne puisse pas tirer son épingle du jeu.

Au niveau de la génomique et de la médecine personnalisée, Laval compte l'un des plus importants pôles en biotechnologie en Amérique du Nord. Nous pouvons compter sur la présence de l'INRS sur notre territoire, et le grand Montréal possède un vaste réseau d'hôpitaux comme collaborateurs potentiels pour la recherche. Pourrions-nous faire de la génétique et de la médecine personnalisée un nouveau volet de notre cité de la biotechnologie?

Quant aux technologies vertes et agricoles, nous avons déjà annoncé notre intention de créer un quartier carboneutre au Carré Laval, en partenariat avec des universités. Nous comptons aussi sur un vaste territoire agricole très diversifié, dans lequel nous avons créé une zone spécialement dédiée pour les entreprises innovantes. Comment alors bonifier et accélérer ces initiatives et continuer à mettre en valeur les produits de Laval? Nous avons d'ailleurs investi dans notre dernier plan de relance pour des études sur l'agriculture urbaine et la serriculture. Nous attendons les résultats avec impatience.

Pour tous ces domaines, l'innovation sera la clé pour connaître du succès et croître. Ceci dit, cette innovation devra aussi jouer un rôle dans la transformation et la relance de l'ensemble des industries de notre territoire. Qu'on dirige une entreprise d'économie sociale qui fait la livraison à domicile de paniers alimentaires ou qu'on travaille à découvrir la nouvelle percée médicale d'envergure, on doit être en mesure d'adapter nos façons de faire pour être plus efficace et plus compétitif. Les gens d'affaires de Laval sont infatigables et créatifs. Nous devons trouver des moyens pour les accompagner et les aider à réaliser ces transformations.

Recommandations

- **Profiter du dynamisme économique du secteur de la santé et de la biopharmaceutique en agrandissant notre cité de la Biotechnologie**
- **Poursuivre notre projet de quartier Carboneutre au Carré Laval, de manière à favoriser le développement des entreprises lavalloises développant des technologies vertes**
- **Accélérer le développement du Parc d'innovation agricole de Laval et poursuivre les efforts pour faire la promotion des produits cultivés à Laval**
- **Étudier les opportunités de développement des secteurs de la sécurité informatique, de la génétique et de la médecine personnalisée, ou tout autre secteur d'avenir sur notre territoire**

Commerce de détail et restauration

Nos commerçants et nos restaurateurs sont avant tout des passionnés. Leurs employés sont leur famille, leurs clients sont leur cercle social et leurs entreprises sont leur projet de vie. Chaque entreprise qui doit fermer est non seulement une perte économique pour Laval, mais d'abord et avant tout une tragédie humaine et sociale.

La pandémie a accentué deux grandes tendances qui existaient déjà. On pense d'abord aux achats en ligne. Le nombre de consommateurs faisant des achats en ligne, et le volume des transactions, a fortement augmenté en 2020, plus de doublant par rapport à leur niveau de 2019.⁴ Pour plusieurs commerces, les ventes en ligne sont devenues plus importantes que les ventes en personne et dans le secteur de la restauration, la livraison est même devenue l'unique modèle d'affaires pour un temps.

Avec cela vient la deuxième grande tendance qui existait déjà avant la pandémie, à savoir que les commerces de détail devront être en mesure d'offrir une expérience qui n'est pas accessible en ligne s'ils souhaitent attirer les consommateurs. Il n'est plus suffisant de vendre un produit pour combler un besoin de manière utilitaire, le client est dorénavant à la recherche d'expériences sociales et sensorielles qui ne sont pas reproductibles en ligne. Le plan de relance économique de la Ville de Laval lancé en juillet 2020 répond d'ailleurs à ces enjeux. Plusieurs mesures ont été mises de l'avant : programmes de soutien à la transition numérique, hub d'innovation en commerce de détail, un projet d'économie circulaire avec la chambre de commerce, etc. Opère aussi à Laval le Centre québécois d'innovation en commerce (CQIC) qui travaillait déjà bien avant la pandémie à accompagner nos commerces dans cette importante transition.

Mais comment aller plus loin dans le cadre de la relance de Laval et son positionnement pour l'avenir? Quelques opportunités s'offrent à nous. Premièrement, nous avons sur notre territoire depuis peu le *Pôle lavallois d'enseignement supérieur en arts numériques et économie créative*. Composé d'un partenariat entre le Collège Montmorency, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal, il s'agit là d'un collaborateur potentiel très intéressant. L'art numérique et ses nombreuses facettes peuvent jouer un rôle important dans la redéfinition des commerces physiques, mais aussi de nos artères commerciales.

Deuxièmement, il importera de favoriser l'achat local sous toutes ses formes, mais particulièrement sous ses formes les plus innovantes et les plus prometteuses. Nous avons déjà commencé ce travail l'an dernier avec la mise en place, en collaboration avec le Centre québécois d'innovation en commerce, du programme api : Achetons plus. Ici. Il s'agit d'un programme novateur de monnaie virtuelle qu'on peut dépenser dans les commerces lavallois participants. Ce programme est le fruit d'un long travail des partenaires, mais il est encore imparfait. Au stade où nous sommes, il nous importe d'augmenter l'adhésion au programme de la part des entrepreneurs et des consommateurs. Pour que le programme soit attrayant pour les commerçants, il faut que les Lavallois utilisent le programme et pour que le programme soit utilisé, il faut que de nombreux commerces l'utilisent. Dans ce contexte, il serait intéressant que la Ville de Laval serve de catalyseur pour stimuler le volume de transactions via ce programme. Il y a plusieurs façons de faire que nous pourrions imaginer : de la promotion, injecter des fonds dans le programme ou des efforts de mobilisation du milieu. Dans tous les cas, nous amorcerons dès maintenant une réflexion à cet effet pour évaluer la meilleure manière de procéder pour stimuler cette initiative porteuse pour l'achat local.

Troisièmement, dans un contexte de distanciation sociale, nous devons immédiatement imaginer des façons de mettre à profit nos espaces pour que les citoyens qui le souhaitent puissent profiter de l'offre de nos restaurateurs. Il y a deux projets déjà en place que nous souhaiterons bonifier et prolonger à cet égard. D'abord, nous avons mis en place des haltes estivales temporaires l'année dernière qui ont été très appréciées par tous et que nous comptons renouveler cet été. Nous aimerions les bonifier pour que les livraisons de repas de restaurateurs lavallois y soient facilitées. Ce projet pourrait s'étendre à certains parcs et berges. Ensuite, nous avons aussi l'an dernier mis en place un projet-pilote pour permettre d'avoir des terrasses occupant plus de superficie. Ce projet était arrivé un peu tard dans la dernière saison estivale. Nous serons mieux préparés cette année et nous allons nous y prendre plus tôt pour multiplier les occasions de rencontres et d'opportunités cet été.

⁴ <https://www.adviso.ca/blog/affaires/covid19-ecommerce-qc>

Recommandations

- Poursuivre les démarches d'accompagnement de nos commerces et nos restaurateurs dans le virage numérique via le *Plan de relance économique de Laval*, et le *Centre québécois d'innovation en commerce*
- Collaborer avec le Pôle lavallois d'enseignement supérieur en arts numériques et économie créative afin d'accompagner nos commerçants dans la création d'expériences uniques et innovantes, mais aussi pour la redéfinition de nos artères commerciales
- Réfléchir à une solution innovante pour bonifier notre programme de monnaie virtuelle et locale
- Promouvoir la livraison de repas de nos restaurateurs dans les espaces publics de la ville
- Poursuivre le projet-pilote sur les terrasses pour agrandir les espaces en période de distanciation sociale

Petites et moyennes entreprises

Qu'elles aient été affaiblies par la crise sanitaire ou qu'elles soient au contraire en croissance, toutes nos entreprises ont subi l'impact de la pandémie. Les changements sont vécus autant au niveau de la gestion interne, que des modèles du contexte d'affaires. L'un des plus importants changements est sans aucun doute le recours accru au télétravail. Si plusieurs souhaitent retourner en présentiel lorsque la crise sera terminée, il est fort à parier que les entreprises de service devront adopter des modèles hybrides entre le présentiel et le télétravail. Ce faisant, les entreprises pourront réduire leurs frais d'exploitation en utilisant moins de superficie de plancher, mais il sera également possible pour les travailleurs d'avoir une meilleure qualité de vie et de passer plus de temps avec leur famille. Cela permettra également de mieux répartir l'achalandage sur nos réseaux routiers, car avec la possibilité de travailler de la maison, il ne sera plus toujours nécessaire de s'engager dans le trafic pendant les heures de pointe. Il y aura également un impact sur le recrutement. Si l'employé n'a plus besoin d'aller au bureau, l'employeur ne sera peut-être plus limité à recruter localement. L'employé pourra s'exiler dans une maison sur le bord de la mer pour faire son travail, mais il sera aussi mis en compétition la main-d'œuvre du reste du monde.

Quoi qu'il en soit, les lieux de travail pourraient devenir essentiellement des lieux de socialisation. Cela aura un impact important sur l'aménagement des espaces de travail. Un employeur nous a même parlé de l'idée de transformer les espaces à bureau en grand café dédié en priorité à ses employés. Si moins d'espaces à bureau sont nécessaires, ils devront également devenir plus polyvalents. Dans les dernières années, plusieurs entreprises ont profité de l'optimisation d'actifs sous-exploités, ayant en cela des effets perturbateurs sur les industries et les collectivités. AirBnB a permis de sous-louer une chambre ou une habitation à des touristes. Uber a permis à quiconque possédant une voiture de prendre des passagers et de livrer des repas. Il est inévitable que cette tendance se reflète sur les espaces de travail. Cabinet d'architecte le jour, café ouvert au public le soir. Nous devons nous assurer que nos règlements d'urbanisme soient adaptés à cette nouvelle réalité. Les usages permis dans un bâtiment devront être plus polyvalents. Les permis d'occupation devront être moins contraignants, tout en préservant la même logique de ne pas permettre de nuisance pour le voisinage.

Dans le même ordre d'idée, nous devons penser à intégrer un zonage pour les commerces électroniques. Ces entreprises, pour la plupart de petite dimension, ne correspondent pas à la définition de commerce de détail, car leurs opérations sont plutôt liées à de la logistique, qui normalement doivent se trouver en zone industrielle. Elles ne sont donc pas permises dans des locaux commerciaux, mais dans bien des cas elles ne sont pas adaptées pour les zones industrielles, puisqu'elles ont rarement besoin de grands espaces et de machinerie. C'est un problème, mais aussi une opportunité. Certaines artères commerciales se dévitalisent alors qu'il y a une montée en besoin pour de petits espaces de travail permettant la préparation de commandes et l'expédition de colis. En permettant la présence de commerces faisant de la vente en ligne sur nos artères commerciales, nous pourrions répondre aux besoins émergents de ce secteur, tout en comblant les locaux vides sur nos artères commerciales, redonnant ainsi la vie à ces espaces.

S'il est vrai que les travailleurs de plusieurs pans de notre économie pourront être plus mobiles avec l'avènement de la popularisation du télétravail, cela ne sera pas le cas dans toutes les industries. Le travail en usine, le milieu du divertissement, la construction ou encore la recherche en laboratoire ne sont que quelques exemples de secteurs économiques où le présentiel sera toujours de mise. On se rappelle qu'avant la pandémie et la crise économique, le plus grand défi auquel notre économie faisait face était la pénurie de la main-d'œuvre. Si, pour certains secteurs, cet enjeu a temporairement perdu de son urgence, le problème s'est aggravé dans d'autres secteurs. Il est probable que, pour tous les secteurs, le problème réémerge au sortir de la crise. Un sondage de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval montrait d'ailleurs que, dans 57 entreprises regroupant 6657 emplois, il y avait 474 postes à pourvoir, dont 313 dans des métiers non spécialisés. Dans ce contexte, la formation continue et la requalification des travailleurs seront essentielles pour assurer une reprise où tous trouveront leur place. À ce titre, Laval commence à pouvoir profiter de la présence sur son territoire d'institutions d'enseignement supérieur qui peuvent offrir des formations théoriques et pratiques pour les entreprises et les personnes. La Ville peut jouer un rôle pour tenter de mettre en lien les besoins et l'offre présents sur le territoire pour y créer une culture de la formation continue.

L'autre face de la main-d'œuvre, outre sa formation, est notre capacité à l'attirer et à la retenir sur le territoire. Pour améliorer notre bilan à cet égard, nous devons assurer une bonne qualité de vie à Laval. C'est une tâche

sur laquelle nous travaillons tous les jours, et pour laquelle une réflexion plus approfondie sera faite dans une section subséquente du rapport. Mais d'emblée, nous constatons que la problématique du recrutement international, de l'immigration et de la reconnaissance des diplômes reste problématique. Les efforts de simplification et d'accélération des processus entamés dans les dernières années devront continuer, et la ville devra faire pression en ce sens.

Recommandations

- Favoriser la mixité d'usage dans nos règlements d'urbanisme
- Évaluer la possibilité de créer un zonage dédié au commerce électronique
- Collaborer avec nos institutions du savoir afin de développer l'offre de formation sur notre territoire dans les secteurs nécessaires à la transition de nos entreprises
- Appuyer les initiatives de simplification et d'accélération des processus d'embauche à l'international, d'immigration et de reconnaissance des diplômes

Secteur industriel et manufacturier

Le secteur industriel et manufacturier a été l'un des secteurs les plus épargnés par la pandémie. Ce segment important de l'économie est d'ailleurs très présent à Laval avec une dizaine de parcs industriels. D'ailleurs, le taux d'inoccupation des locaux industriels est à son plus bas, à 1,6%.⁵ Mais cela ne veut pas dire que le secteur n'a pas vécu d'impact. Plusieurs entreprises ont eu des problèmes d'approvisionnement, avec les chaînes logistiques internationales qui ont été mises à mal. Fermeture des frontières, consignes sanitaires, grèves au port de Montréal, engouement inattendu pour certains produits dû à la crise, etc. Bref, plusieurs usines ont eu une année assez exceptionnelle dans un sens ou dans l'autre. Cela aussi crée des opportunités. Avec les problèmes vécus, certaines entreprises sont intéressées à trouver de nouveaux fournisseurs, plus locaux cette fois-ci. Les citoyens veulent également plus que jamais encourager les entreprises d'ici.

Or, le modèle économique dans lequel nous vivons vise à favoriser l'entreprise ayant le meilleur produit au meilleur prix, même si les entreprises doivent composer avec des masses salariales et des cadres réglementaires et fiscaux très différents d'un pays à l'autre. Cela était vrai avant la crise et risque de le rester après. Si nous sommes prêts à acheter un pot de confiture maison plus cher pour encourager le petit kiosque fermier du coin, sommes-nous prêts à payer pour notre sécheuse quelques centaines de dollars de plus pour la voir produite ici? Si nous souhaitons concrétiser nos ambitions et augmenter l'achat local, plusieurs entreprises auront besoin d'investissements importants pour augmenter leur productivité et ainsi mieux concurrencer les entreprises internationales bénéficiant de cadres réglementaires, fiscaux et salariaux plus compétitifs. L'automatisation, la robotisation et la modernisation technologique sont d'autant de pistes pouvant permettre cette augmentation de productivité. Et même au-delà de l'efficacité, ces approches peuvent également répondre aux besoins sanitaires en cas de nouvelle pandémie. Dans tous les cas, il faudra offrir de l'accompagnement et de la formation à nos entreprises souhaitant faire des transitions et adopter de nouvelles technologies. En ce sens, le *Plan de relance économique* présenté en juillet 2020 propose certaines mesures. Celles-ci pourraient être bonifiées grâce à la contribution de notre réseau d'enseignement. Par exemple, il serait possible pour nos universités et cégeps d'offrir des formations adaptées à cette transition.

Au niveau des entreprises manufacturières en démarrage, il y aurait également lieu de fédérer certaines ressources. Dans les dernières années, au Québec comme ailleurs dans le monde, il y a eu une nouvelle tendance à la création d'espaces à bureaux partagés. Ces lieux, portés par des entreprises ou des OBNL, viennent combler plusieurs besoins pour les entrepreneurs indépendants et les entreprises en démarrage. Ils permettent de mutualiser les ressources et l'espace, réduisant ainsi les coûts d'exploitation pour ces derniers. Plus important encore, ces lieux, lorsque bien animés, créent des communautés d'entraide qui suscitent l'innovation et augmentent la résilience des entreprises. Toutefois, si le modèle d'affaires fonctionne bien pour des espaces à bureau et les entreprises de service, il est plus difficile à rentabiliser pour des entreprises industrielles, faisant en sorte que très peu de ces espaces existent dans ces segments de l'économie. Ceci dit, cette mise en commun des ressources et des esprits n'est pas moins importante dans ces secteurs, le potentiel d'innovation y étant aussi présent. C'est également vrai pour les commerces en ligne en plein essor qui ont souvent des besoins en entreposage. Ces derniers ont rarement le luxe de louer de grands entrepôts avec un bail sur cinq ans et d'acheter un chariot élévateur coûtant des dizaines de milliers de dollars pour décharger seulement quelques livraisons par mois. Avec la croissance phénoménale du commerce en ligne, et la volonté de plusieurs entreprises manufacturières de s'approvisionner localement, nous aurions avantage à soutenir nos petites entreprises manufacturières et nos commerces en ligne pouvant bénéficier de ressources mutualisées.

Recommandations

- **Accompagner nos secteurs industriels vers une plus grande productivité et une moins grande exposition aux risques sanitaires, notamment grâce à la robotisation, l'automatisation et la technologie**
- **Développer une offre de services partagés pour les entreprises en démarrage ayant besoin de locaux industriels**

⁵ Faits saillants de l'économie lavalloise, T4 2020

Tourisme

Avant la crise, le tourisme à Laval était en plein essor, si bien qu'il y avait plusieurs projets de construction d'hôtel à différents endroits sur l'île. Notre tourisme était essentiellement composé de tourisme d'affaires, de tourisme sportif et de familles excursionnistes venant pour de courts séjours le temps d'une activité précise. Le plus important segment étant le tourisme d'affaire représentant 53% des nuitées en hôtel. Or, la pandémie est venue mettre un frein brutal à cet élan. Le nombre de touristes sur le territoire est passé de 1,798 million à 480 milles. Les retombées économiques estimées sont passées de 116 millions de dollars à un peu moins de 41 millions. Alors que nous comptons en moyenne une soixantaine de compétitions sportives provinciale, nationale et internationales par année, celles-ci ont littéralement disparu le temps de la crise sanitaire. De plus, pendant la pandémie, le gouvernement du Québec a mis en place, via le programme Explore Québec, un forfait pour les séjours touristiques d'au moins deux nuitées. Comme le tourisme d'attrait est ici surtout excursionniste, le programme convient moins à notre région. Il serait intéressant que le gouvernement adapte cette façon de faire pour qu'il soit accessible à ceux qui visitent Laval pour un court séjour.

Nous trouvons important de souligner ici deux particularités au niveau du tourisme de notre région. La première tient au fait que nous sommes l'une des rares régions n'ayant pas profité de l'augmentation du tourisme régional à l'été 2020, et n'ayant pas non plus reçu d'enveloppe budgétaire spéciale de la part du gouvernement provincial. Contrairement à la Gaspésie, l'Estrie, Charlevoix ou d'autres régions, nous ne sommes pas une destination vacances pour les familles souhaitant s'exiler dans la nature et voir de nouveaux paysages. Nous ne sommes pas non plus considérées comme une « porte d'entrée » du tourisme international comme c'est le cas pour Montréal, Québec ou Gatineau qui ont eu droit à des plans de sauvetage spéciaux. Notre industrie touristique a donc été affectée comme nulle autre.

La deuxième particularité concerne l'industrie tout entière. Les agences de tourisme régionales tirent la majorité de leurs revenus d'une taxe sur l'hébergement touristique. En temps normal, si l'agence touristique joue bien son rôle de mousser le tourisme dans la région, ses revenus augmentent. Maintenant que les nuitées en hôtel ont fondu comme neige au soleil, les revenus de Tourisme Laval se sont également dilapidés. Dans l'idéal, il faudrait être prêt, en tant que région, à mener une offensive agressive pour rétablir le tourisme à Laval lorsque la situation sanitaire le permettra. Ceci dit, sans financement pour relancer l'industrie, il n'y aura pas d'hébergement touristique, et sans hébergement touristique, il n'y aura pas de nouveaux revenus. Il faudra donc savoir insuffler un électrochoc pour redémarrer l'industrie.

Recommandations

- **Organiser, pour l'été 2021, une campagne de promotion des attraits touristiques de la région**
- **Travailler avec le gouvernement du Québec afin d'obtenir une aide financière spéciale pour le redémarrage des activités de promotion de notre territoire et lui demander d'adapter son programme Explore Québec pour qu'il réponde aux besoins lavallois**
- **Développer notre offre visant à augmenter le tourisme régional et provincial qui s'est montré plus résilient que le tourisme international**
- **Créer un espace de réflexion sur le futur du tourisme d'affaires et la transformation de ce segment touristique**

Économie sociale

Depuis quelques années, le concept de la résilience, la capacité pour une société à résister aux chocs, est étudié de près et ses principes sont mis en place par plusieurs organisations. Avec la pandémie, la résilience est devenue encore plus importante alors que nous avons dû naviguer dans les eaux troubles d'une crise unique dans le dernier siècle. Un des secteurs qui aide le plus les économies à résister aux crises est celui de l'économie sociale, et le thème de la génératrice d'innovation sociale 2021 du Pôle régional d'économie sociale de Laval est d'ailleurs « Laval, ville résiliente ». C'est un domaine d'activité où nous avons des entrepreneurs dynamiques et motivés. Cependant, c'est aussi un secteur où nous avons du chemin à faire comme nous sommes une des dernières régions du Québec en termes de nombre d'entreprises d'économie sociale.

L'enjeu en économie sociale est souvent le financement. Alors que les entreprises privées peuvent solliciter le financement d'investisseurs qui espèrent voir ces sommes prendre en valeur en même temps que le profit généré, les entreprises d'économies sociales qui ne sont pas à but lucratif n'ont pas ce loisir. L'intervention des pouvoirs publics est donc parfois nécessaire pour donner un élan au secteur. Dans la dernière année, nous avons doublé les sommes que nous investissions dans notre économie sociale pour appuyer le milieu, mais il reste du chemin à faire, notamment pour les entreprises en démarrage.

Dans le cadre de notre relance, nous devons faire des efforts pour améliorer notre bilan, et ce, en tablant sur les forces de Laval. Cela pourrait passer par des actions de communication pour mieux faire connaître le domaine et se positionner comme un pôle attractif. On pourrait aussi ouvrir nos différents outils de développement économique pour les rendre plus accessibles aux entrepreneurs sociaux. On peut aussi imaginer que Laval pourrait, en tant que donneur d'ordres, construire des partenariats avec ces entreprises. Des incitatifs pourraient être mis en place pour favoriser l'émergence de ce type d'entreprises et l'enjeu du financement reste omniprésent dans l'établissement d'un secteur.

On voit donc qu'il y a plusieurs avenues que nous pourrions suivre pour rattraper notre retard en économie sociale. Pour intégrer ces réflexions, nous pouvons commencer à travailler sur une politique en économie sociale avec les acteurs du milieu. Cette démarche permettra d'identifier les pistes d'action les plus porteuses pour la suite des choses.

Recommandations

- **Commencer le travail pour que Laval se dote d'une politique en économie sociale**
- **Explorer les mécanismes de financement qui pourraient aider à la mise en place et au développement des entreprises d'économie sociale à Laval**
- **Faire la promotion de l'économie sociale et de ses modèles d'affaire afin d'encourager un plus grand nombre d'acteurs à y adhérer**

Collaboration et concertation

À plus d'une reprise, lors de nos consultations, des acteurs ont soulevé la facilité de concertation sur le territoire lavallois et la rapidité d'action des acteurs institutionnels. Nous n'avons à Laval ni MRC pour nous chapeauter ni arrondissement pour nous diviser. Il y a également très peu de dédoublements institutionnels. Une seule chambre de commerce, un seul CISSS, un seul centre de service scolaire, un seul cégep, etc. La concertation entre tous ces acteurs régionaux est donc facile. Toutefois, il a été noté que nous gagnerions à avoir des instances de concertation et de collaboration plus spécifiques. Par exemple au sein d'une précise, pour revoir sa chaîne d'approvisionnement, ou encore pour le développement de nouveaux produits.

En effet, plusieurs personnes et entreprises consultées ont soulevé le fait qu'il est souvent difficile au Québec de trouver ses fournisseurs. Alors que des plateformes comme Alibaba recensent toutes les usines d'un pays ou d'une région, divulgue en toute transparence leurs capacités de production, leurs limites opérationnelles et leurs prix; et qu'elle offre un processus d'achat intégré, une entreprise souhaitant trouver un nouveau fournisseur au Québec doit entreprendre des recherches souvent longues et difficiles. Nos producteurs et leurs services sont rarement recensés en un lieu commun et leurs prix sont souvent jalousement gardés secrets tant qu'on n'a pas réussi à créer un lien de confiance. Cette réalité est particulièrement saillante pour une entreprise en démarrage ou un inventeur qui ne peuvent souvent pas compter sur un historique d'achat pour être pris au sérieux par les producteurs. Nous devons donc travailler à rendre l'information pertinente plus facilement disponible en nous arrimant avec les démarches du même genre portées par différents acteurs du territoire. D'ailleurs, nous croyons que le projet Symbiose de la CCIL, qui vise à créer une économie circulaire entre les entreprises de notre territoire, a le potentiel de devenir un projet porteur et distinctif qui aurait avantage à être exporté dans l'ensemble du Québec.

Pour continuer à entretenir cet écosystème de concertation et pour favoriser le maillage entre les acteurs économiques de l'île, il sera essentiel que la Ville joue un rôle clé quant au développement économique sur son territoire. Ce document est la preuve de cette volonté, et il est clair pour nous qu'il n'est que le début d'une démarche qui se poursuivra pour que l'économie lavalloise soit agrandie et transformée au sortir de cette crise.

Recommandations

- **Créer des mécanismes de collaboration ciblés visant à améliorer le maillage des acteurs du territoire en s'appuyant sur les initiatives déjà en place**
- **Développer une plateforme de mise en valeur de nos entreprises manufacturières, de concert avec les régions voisines**
- **Poursuivre cette démarche de consultation et continuer à jouer un rôle pour relancer notre économie**

RELANCER NOTRE CULTURE

Traditionnellement, Laval était l'une des régions du Québec les moins financées en culture. Ce n'est qu'en 2014 qu'un conseil des arts et de la culture y a été créé. Depuis, la situation s'est grandement améliorée, avec des budgets qui ont été doublés dans les dernières années afin de se rapprocher de la moyenne provinciale. Cependant, comme ailleurs dans le monde, la pandémie a durement touché ce milieu. Une étude dévoilée en mars 2021 rapporte que 24 % des emplois dans ce secteur ont été perdus et que plus de 40 % des gens qui y œuvrent considèrent changer de carrière⁶. C'est une sombre perspective si l'on considère que c'est par l'art et la culture qu'un peuple se définit, s'identifie et se divertit. Pire encore, cette même étude révèle que 63,7 % des travailleurs de cette industrie démontrent des niveaux de détresse psychologique élevés, ou très élevés, et que 11,7 % ont eu des pensées suicidaires, alors que ce niveau était de 7 % pour l'ensemble de la population à pareille date. Il est donc primordial d'épauler et de soutenir le milieu culturel qui joue un rôle essentiel dans le tissu social.

Le milieu culturel à Laval a vécu des situations similaires et le constat est grave. Au point de vue financier, la culture à Laval est durement affectée. On peut penser à l'incertitude liée à la période de reprise des activités culturelles, mais également aux importantes pertes de revenus reliées à l'annulation ou le report de plusieurs contrats. On apprenait, dans un rapport sur le milieu réalisé par Culture Laval durant la pandémie, que pour certains organismes, c'est plus de 95 % du chiffre d'affaires qui a été perdu durant la crise⁷.

Cet ensemble de facteurs et d'incertitude a occasionné des problèmes liés à la rétention des artistes et du personnel œuvrant au sein des organismes culturels lavallois, mais aussi un accroissement important de la charge de travail pour les autres. Cette situation fait craindre qu'un manque de personnel puisse être problématique lors de la reprise des activités. Le milieu culturel a dû se réorienter vers la diffusion numérique et cette situation représente un défi important pour des organisations sans l'infrastructure ou l'équipement pour opérer un tel virage. De plus, plusieurs formes d'art n'ont pas été en mesure de se réorienter vers le numérique pour assurer une continuité de leurs activités et de la visibilité des artistes de leur secteur.

Les différentes subventions gouvernementales ont permis aux organismes culturels de se maintenir, mais les artistes et les personnes œuvrant pour les organismes sont à bout de souffle et face à de nombreuses incertitudes quant à l'avenir de leur secteur d'activités.

Ce rapport et les consultations d'acteurs du milieu qui l'ont précédé se veulent un effort pour faire de Laval une ville dont la culture rayonne et est accessible à ses citoyens, mais également un moyen d'épauler le milieu culturel lavallois et l'aider à se relever d'une crise sans précédent qui a brutalement affecté ce secteur primordial.

⁶ <https://www.ledevoir.com/culture/596970/coronavirus-la-culture-en-detresse>

⁷ <https://drive.google.com/file/d/1713KWhUcK2CgsHa0WgGPrFswTx34cACN/view>

Améliorer l'accès à la culture

Laval est une municipalité qui présente une multitude de particularités locales et ses différents quartiers forment une mosaïque de réalités qui font de la ville ce qu'elle est. Chacun des quartiers est unique et présente des caractéristiques qui lui sont propres. Ces quartiers ont le potentiel d'être le moteur de la relance du milieu culturel lavallois.

Plus d'une année se sera écoulée lors de la reprise probable des activités culturelles et des lieux de diffusion de la culture (salles de théâtre, musées, salles de spectacle, etc.). Lors de la reprise des activités culturelles en public, tout porte à croire que ces lieux de diffusion de la culture seront saturés, en raison de la demande à prévoir et de l'affluence qui en découlera. Selon un rapport réalisé par Culture Laval sur les impacts de la COVID-19 sur le milieu culturel lavallois, la majorité des activités culturelles annulées ou reportées étaient des représentations, des projections ou des expositions⁸. Ces activités sont pour la plupart présentées dans les lieux traditionnels de diffusion et lors de la reprise, il s'agira de les multiplier en tirant avantage des lieux de diffusion alternatifs. On peut penser aux parcs, aux bibliothèques, aux places publiques pour parvenir à rejoindre le plus de Lavallois possible, tout en stimulant la relance du milieu culturel sans saturer les lieux traditionnels de diffusion.

Cette situation offre une opportunité unique de mettre en valeur le territoire de Laval et ses spécificités locales. La reprise des activités culturelles devra se faire en tirant avantage des nombreux endroits qui s'offrent pour multiplier l'offre culturelle lavalloise. On peut penser au réseau de parcs, aux places publiques et autres espaces publics, mais aussi au réseau de bibliothèques et aux centres communautaires comme des sites où il est primordial d'accentuer la diffusion culturelle sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de performances, d'exposition, de circuits culturels ou d'ateliers de création. Le potentiel pour bonifier l'offre culturelle disponible aux Lavallois est certainement présent.

Dans la même optique, un des enjeux identifiés par les acteurs du milieu culturel lavallois est la nécessité d'améliorer l'accessibilité des Lavallois à la culture et ses différentes formes. L'utilisation des parcs et des espaces publics comme lieux de diffusion de la culture permet d'amener la culture aux citoyens lavallois tout en l'ancrant dans leur quartier, dans leur milieu de vie. Depuis plusieurs années, Laval connaît de grands changements au sein de sa population et est devenue une mosaïque culturelle grâce à l'affluence de personnes d'origines diversifiées qui ont choisi d'y faire leur vie. Cette multitude de cultures se reflète dans la diversité de Laval. Cette situation représente aussi une opportunité de mettre en valeur cette diversité par le biais de l'offre culturelle lavalloise en collaborant avec les organisations et regroupements de ces différentes origines pour arrimer une partie des événements culturels dans les différents quartiers afin de refléter la démographie lavalloise en évolution.

La culture et sa diffusion peuvent prendre diverses formes et se pratiquer de manière professionnelle et amateur. Dans une optique de rendre la culture plus accessible au plus grand nombre de Lavallois et de Lavalloises, il sera important de soutenir la pratique amateur des différents domaines culturels, que l'on pense aux arts visuels, aux arts de la scène ou tout autre. Sans distinction entre le niveau de la pratique des arts de la culture, la mise de l'avant d'une offre culturelle englobante permettra de rendre accessible au plus grand nombre l'offre culturelle diversifiée de Laval.

Le réseau de transport en commun lavallois présente une fréquentation de 70 000 voyages par jour (22 millions par année). Le développement et l'optimisation de ce réseau sont au cœur de nos efforts pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Augmenter la part d'utilisation du transport en commun est l'une des actions les plus structurantes que nous puissions prendre comme société afin de réduire notre impact

⁸ <https://drive.google.com/file/d/1713KWhUcK2CgsHa0WgGPrFswTx34cACN/view>

environnemental. C'est pourquoi des sommes considérables y sont investies pour construire de nouvelles infrastructures et de nouveaux trajets. Or, malgré toutes ces initiatives, il y aura toujours une part importante de citoyens qui préféreront la voiture. Et dans le contexte de la pandémie, plusieurs citoyens ont préféré retourner vers la voiture solo pour des raisons sanitaires.

Au sortir de la crise, comment alors inciter les citoyens à récupérer leurs bonnes habitudes, et comment attirer de nouveaux utilisateurs ? Et si le transport en commun allait au-delà d'offrir un service de nécessité pour offrir une expérience impossible à obtenir en choisissant la voiture ? Et si le transport en commun devenait, le temps d'un moment, un lieu de divertissement, de contemplation, de socialisation, d'émerveillement ? Qu'arriverait-il, si lors d'un trajet d'autobus, nous pouvions rencontrer notre artiste favori ? Qu'arriverait-il, si le temps d'un trajet, l'autobus devenait une expérience immersive grâce aux arts numériques ? Le transport en commun pourrait devenir un lieu d'exposition et un vecteur de diffusion de l'immense bassin culturel que Laval a à offrir. Nous avons ici l'opportunité d'encourager une plus grande utilisation du transport en commun à Laval tout en favorisant l'accès des Lavallois à une offre culturelle.

Recommandations

- **Utiliser les parcs, les places publiques et autres espaces ouverts et publics, ou encore les bibliothèques et les centres communautaires comme lieux de diffusion de la culture pour pallier l'engorgement à prévoir dans les lieux traditionnels (théâtres, cinémas, salles de spectacle)**
- **Faciliter le déploiement d'une offre culturelle dans les différents quartiers de Laval**
- **Mettre à profit un maximum d'édifices publics afin d'en faire des lieux de rayonnement permanents de la créativité lavalloise.**
- **Collaborer avec les organismes locaux pour développer une offre culturelle adaptée aux quartiers et à la démographie changeante.**
- **Repenser l'expérience du transport en commun afin d'offrir une expérience inédite à ses utilisateurs, en incluant une interaction avec le milieu culturel lavallois.**

Faire rayonner la culture lavalloise et son savoir-faire

Le milieu culturel québécois a été durement touché durant la pandémie et les artistes et les organismes culturels de la ville de Laval n'y ont pas échappé. La relance sera une période cruciale pour le milieu culturel et ses acteurs qui attendent la reprise des activités pour mettre sur pied une offre culturelle unique. Le rôle de la ville de Laval sera de s'assurer d'épauler le milieu culturel et sa relance en mettant de l'avant l'offre culturelle lavalloise.

Un frein au rayonnement de la culture est actuellement le manque de publicisation de l'offre culturelle. Pour assurer que cette offre diversifiée soit accessible à tous, il y a lieu de participer plus ostensiblement aux efforts de communication et de veiller à ce que l'information soit accessible dans les différents quartiers lavallois. En publicisant les différents événements culturels, nous pouvons espérer une meilleure participation et une fréquentation plus importante des lieux, ce qui ultimement permettra une meilleure relance et un soutien adéquat aux organismes culturels.

Le rayonnement de la culture passe également par la mise en valeur des artistes qui permettent au milieu culturel de se développer. Une difficulté qu'ont vécue le milieu culturel et les différents organismes y œuvrant est la difficulté de rétention des artistes et des employés. La culture est un facteur d'attachement à une région, elle permet de développer un sentiment d'appartenance. Faire rayonner nos artistes locaux par le biais de prix ou d'événements de reconnaissance permettrait de valoriser des travailleurs culturels durement affectés par la pandémie. Cette valorisation permettrait de faire rayonner les artisans du milieu culturel auprès des Lavallois tout en mettant de l'avant la diversité de l'offre culturelle lavalloise.

La reprise des activités culturelles sera un moment de diffusion de la culture sur l'ensemble du territoire québécois. Laval occupe une position enviable, de par sa proximité avec Montréal et les nombreuses municipalités de la Couronne Nord. Cette situation présente une opportunité de faire rayonner la culture lavalloise à l'échelle régionale. Un échange concerté entre les artistes et les organismes lavallois et ceux des municipalités avoisinantes permettrait de faire rayonner la culture lavalloise en dehors des frontières de la ville. Des efforts pour épauler la relance culturelle seront déployés partout au Québec et la coopération entre les municipalités permettrait un rayonnement augmenté.

La culture est ce qui nous permet de nous définir et de comprendre le monde qui nous entoure. Elle éveille nos esprits et nous fait rêver. Elle donne de la saveur à nos vies et nous fait vivre des émotions fondamentalement humaines. Or, pandémie ou pas, force est de constater que tous n'ont pas un accès à la culture au même degré. Dans la relance post-pandémie, il faudra donc s'assurer que tous les segments de la population y aient accès. Qu'il s'agisse de nos jeunes, des familles plus démunies ou encore de nos personnes âgées. Des moyens devront donc être trouvés afin d'atteindre cet objectif. Que ce soit via des partenariats avec nos écoles, des prestations dans les espaces publics de la ville ou en résidence, ou tout autre moyen envisageable.

Finalement, à l'échelle nord-américaine, les plateformes de diffusion en ligne ont le vent dans les voiles, et il y a des besoins en production télévisuelle et des opportunités à saisir. Avec l'arrivée de nombreuses nouvelles plateformes de contenu télévisuel en ligne telles que Netflix, Crave, Prime Video ou encore Disney +, mais aussi de la part de nos producteurs locaux et nationaux, il y a une forte demande pour la création de nouveau contenu télévisuel en Amérique du Nord. Pour les producteurs américains, le Canada est un lieu de production intéressant grâce à la disparité du taux de change, aux crédits d'impôt et au talent qu'on y retrouve, si bien que les installations actuelles ne répondent plus à la demande et ne sont pas toujours adaptées aux nouveaux besoins. Le Bureau du Cinéma et de la Télévision du Québec veut quant à lui doubler la production de film étranger dans notre province. De potentiels nouveaux studios doivent être à proximité d'un aéroport international et d'une offre abondante en hôtels, tout en étant éloignés d'infrastructures pouvant causer des vibrations telles que des ports, des installations ferroviaires ou des industries lourdes. Laval possédant encore de grands terrains

industriels et commerciaux à développer, étant située entre l'aéroport Pierre Elliot-Trudeau et l'aéroport de Mirabel, et avec plusieurs projets d'hôtels présentement en construction ou à l'étape d'obtenir les permis de construction, notre région est particulièrement bien positionnée afin d'accueillir des studios de tournage de calibre international. Fait particulièrement intéressant, la production télévisuelle à grand déploiement repose sur une quantité importante de petits fournisseurs, que ce soit pour la location de matériel, la production de décors, l'embauche de personnel ponctuel, la location de sites de tournage ou encore pour des contrats de services techniques. Une telle installation aurait alors des retombées économiques importantes sur une multitude d'acteurs de la région. De plus, entre deux tournages, les membres du personnel de cette industrie sont de grands consommateurs de divertissements, ce qui pourrait avoir des retombées intéressantes pour la région.

Recommandations

- Favoriser la publicisation de l'offre culturelle à Laval.
- Créer des mécanismes de reconnaissance de l'engagement en culture.
- Favoriser la concertation entre les organismes culturels de Laval et des municipalités avoisinantes
- Développer le contact entre le milieu culturel lavallois et les différents segments de notre population
- Faire de Laval un pôle d'attraction pour les infrastructures de tournage à grande échelle

Soutenir financièrement notre culture

Bien que le milieu culturel ait été durement touché depuis le début de la pandémie, les secteurs musicaux et du tournage ont bien réussi la migration vers le numérique et la diffusion en ligne et sont parvenus à maintenir une part de leurs activités. Le milieu littéraire et des arts vivants ont quant à eux été beaucoup plus affectés que d'autres et sont souvent sentis négligés.

En octobre 2020, la Ville de Laval a mis sur pied son programme de relance du milieu culturel dans la foulée de la fermeture des salles de spectacle⁹. Le programme de relance visait les organismes culturels professionnels reconnus par la Ville de Laval et se voulait complémentaire à l'aide octroyée par les autres paliers de gouvernement. Notre programme de relance permettait aux organismes reconnus de bénéficier de fonds pour un soutien à la consolidation, une bonification du soutien au fonctionnement, un accès aux équipements et à la main-d'œuvre spécialisée et un accès aux lieux de création. Ce plan se devait de refléter les besoins et les particularités du milieu culturel de Laval et a donc été conçu en collaboration avec Culture Laval. Ce programme a permis à plusieurs organismes culturels de maintenir une part de leurs activités et la facilité d'application a été un facteur facilitant à ne pas négliger.

Il est prioritaire pour nous de soutenir le milieu culturel durement touché en cette période de crise, mais la relance et la reprise des activités culturelles à grande échelle seront un moment charnière pour le milieu culturel lavallois. Le programme de relance municipal pour le milieu culturel professionnel lavallois a été mentionné dans plusieurs entretiens comme un élément essentiel de la résilience dont le milieu a su faire preuve durant les derniers mois. C'est notamment dans cette optique que nous devons reconduire le programme de relance du milieu culturel pour l'année 2021-2022 alors que le secteur culturel à Laval aura besoin de tout le soutien disponible pour assurer sa pérennité et son retour en force sur l'ensemble du territoire. Ce faisant, ce sont toutes les sphères de ce milieu qui devront obtenir un soutien concret.

Plusieurs programmes et subventions mis en place pour soutenir financièrement le milieu culturel ne sont pas destinés aux créateurs individuels.

Les subventions au fonctionnement jouent un rôle crucial dans le bon déroulement et le rayonnement des activités du milieu culturel. Cependant, ces subventions ne sont pas indexées systématiquement en fonction du coût de la vie. Cette situation cause des difficultés pour les organismes culturels à maintenir le même niveau d'excellence au fil des années. Nous sommes soucieux d'épauler le milieu culturel lors de la relance qui s'annonce, mais il faut aussi donner les moyens à ces organismes de s'appuyer sur une structure stable afin de continuer à faire rayonner et développer la culture sous toutes ses formes à Laval.

Recommandations

- **Renouveler le programme de relance municipal pour le milieu culturel professionnel lavallois en 2020-21 pour l'année 2021-22.**
- **Mettre sur pied des mécanismes de soutien aux créateurs individuels.**
- **Évaluer l'indexation des sommes versées aux organismes pour leur fonctionnement afin de mieux refléter l'augmentation des coûts de la vie.**

⁹ <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Nouvelles/relance-milieu-culturel.aspx>

RELANCER NOTRE MILIEU COMMUNAUTAIRE

La pandémie a frappé de plein fouet le Québec et pris par surprise sa population. Parmi les grandes victimes de cette période sont les gens vulnérables et marginalisés. Déjà dans une situation précaire avant la pandémie, les 18 derniers mois ont aggravé leur situation. Les organismes du milieu communautaire et les individus qui y œuvrent sont parvenus à force de résilience et de détermination à maintenir des services pour venir en aide à ceux et celles qui en avaient besoin. Il s'agit là d'un dévouement sans égal qui a permis de soutenir des gens vulnérables dans une période de détresse sans précédent à l'échelle mondiale et bien évidemment lavalloise.

Que l'on pense aux popotes roulantes, aux maisons d'accueil, aux centres d'hébergement, et à tous les autres piliers du milieu communautaire lavallois, il est crucial de souligner le courage et l'abnégation dont ses bénévoles et travailleurs ont fait preuve durant ces longs mois d'incertitudes et d'acharnement pour maintenir des services essentiels pour des gens sans autre recours.

Ces organismes communautaires, mais aussi les organismes en sports et loisirs, qui favorisent les saines habitudes de vie et une meilleure santé mentale et physique, se sont adaptés à un contexte extraordinaire. Les subventions gouvernementales dont dépendent en bonne partie ces organismes ont permis de maintenir le bateau à flot, mais il est grand temps que les activités reprennent et par le fait même que les sources de financement reviennent. Bien qu'il soit primordial de les épauler dans les efforts de relance en saluant leur travail incomparable durant cette pandémie, il est crucial de permettre à ces organismes d'exercer le travail dont ils s'acquittent et de faciliter l'accès à ces services. En outre, il importe de faciliter leur travail et de soutenir leurs activités essentielles en mettant en place des mesures qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes, car bien qu'ils soient à bout de souffle, ils ont persévéré.

Ce rapport et les consultations d'acteurs du milieu qui l'ont précédé se veulent un effort pour souligner ce travail et pour faire de Laval une ville qui ne laisse pas ses citoyens les plus vulnérables sans soutien. Il s'agit du commencement de démarches pour épauler le développement social et ses acteurs et les aider à se relever d'une période difficile pour qu'ils puissent continuer à aider les plus vulnérables de notre société.

Améliorer l'accessibilité aux services

Les organismes du milieu communautaire lavallois offrent une multitude de services à la population, que l'on pense aux soins à domicile, à la livraison de repas, des activités pour les personnes âgées, les sports pour nos jeunes, de l'hébergement et de l'aide psychologique pour les personnes marginalisées et bien plus. Malheureusement, nous pouvons observer la présence de plusieurs freins qui réduisent l'accessibilité à ces services pour ceux et celles qui en ont besoin et qui en bénéficient.

La pandémie aura mis en lumière et exacerbé plusieurs situations sur lesquelles nous devons travailler. Une de ces situations est le manque de ressources disponibles en traduction pour les organismes communautaires, dont la clientèle comprend des membres des communautés allophones. Plusieurs des organismes qui ont été consultés durant le processus ayant mené à l'écriture de ce rapport d'étape ont rapporté avoir éprouvé des difficultés durant la pandémie à communiquer les consignes sanitaires aux citoyens allophones et à pouvoir correctement prendre ces dossiers en charge lorsqu'ils étaient contactés, notamment en raison du manque de ressource en traduction. Dans les décennies à venir, Laval sera aussi appelée à connaître une croissance démographique supérieure à la moyenne québécoise et ce phénomène s'explique entre autres par une hausse des nouveaux arrivants à Laval¹⁰. Il est donc à prévoir que les besoins en traduction ne s'amointront pas dans les prochaines années sur le territoire. Depuis 2016, Laval offre à ses citoyens les services du 211 qui leur permet d'être référés vers l'une des centaines d'organisations communautaires lavalloises¹¹. Le 211 possède des ressources en traduction pour aiguiller les appelants vers le bon organisme, mais ces organismes n'ont ensuite pas les mêmes ressources linguistiques pour prendre en charge les citoyens référés. Ce manque de ressources entraîne un isolement social pour certains citoyens, ainsi que de l'insécurité alimentaire, une incompréhension de consignes sanitaires et plusieurs autres problèmes potentiels sur lesquels les organismes lavallois peuvent agir en l'absence de telles barrières linguistiques.

Parmi ces freins à l'accessibilité aux services du milieu communautaire, un des plus importants est d'ordre socioéconomique. Les différents organismes œuvrant dans les secteurs du loisir et du sport amateur permettent aux jeunes et aux moins jeunes de s'épanouir et de trouver un sens de communauté à travers les activités qu'ils offrent. La pratique sportive a de nombreux bienfaits, par exemple une meilleure santé, une concentration accrue, de meilleurs résultats scolaires, une estime de soi améliorée, une meilleure santé mentale et une réduction du stress¹². Cependant, plusieurs Lavallois et Lavalloises ne peuvent pas pratiquer le sport qui les passionne en raison de leur situation financière. Les frais d'inscriptions sont une des sources de financement principales pour les organismes sportifs et de loisirs, mais malheureusement, certains freins socioéconomiques rendent ces activités moins accessibles. Dans une perspective de promotion de l'activité physique et des saines habitudes de vie, mais également afin de permettre aux organismes touchés de continuer à offrir ces activités essentielles pour les jeunes de Laval, nous devons agir. En effet, il est primordial d'améliorer l'accès au sport amateur et aux activités physiques proposées par les organismes lavallois en agissant pour réduire les freins socioéconomiques pour les familles à faible revenu. Une aide financière à l'inscription pour les jeunes issus de foyers à faible revenu constituerait un atout pour la promotion des saines habitudes de vie et de l'activité physique pour les jeunes Lavallois et les jeunes Lavalloises.

L'offre de transport en commun est en constante augmentation sur le territoire. Beaucoup plus abordable que l'achat d'un véhicule, cette offre bénéficie grandement aux individus moins nantis. Malgré tout, des organismes nous ont mentionné que pour certains de leurs bénéficiaires, le coût d'accès au transport en commun reste un défi. L'ARTM étudie présentement la possibilité d'une tarification dite sociale, qui permettrait de moduler les

¹⁰ <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/laval/portrait-regional/demographie/>

¹¹ <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Nouvelles/service-211-laval-devoilement.aspx>

¹² <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/conseils-activite-physique-jeunes-12-17-ans.html>

tarifs en fonction de la précarité des utilisateurs. Toutefois, cela risque de prendre un certain temps avant de prendre effet puisque la logistique de validation des utilisateurs reste complexe. Afin de s'assurer d'un accès adéquat aux services communautaires de première ligne, tels que les banques alimentaires ou les centres d'hébergement d'urgence, certains acteurs ont mentionné le souhait d'avoir accès à des billets d'autobus prépayés. Les organismes, qui connaissent leur clientèle et qui dans certains cas font même la validation des revenus, seraient à même d'en faire la distribution de manière adéquate. Dans cette optique, une solution pourrait émerger en jetant les bases d'un partenariat entre la STL et les organismes du milieu communautaire.

Recommandations

- **S'assurer de la disponibilité d'informations traduites prêtes à être distribuées en cas de crise, et envisager un mécanisme permettant aux organismes communautaires d'avoir accès à des traducteurs en tout temps**
- **Mettre en place une aide financière à l'inscription aux sports amateurs pour les jeunes issus de familles à faible revenu**
- **Faciliter l'obtention de titres de transport en commun par les organismes communautaires pour leurs utilisateurs plus vulnérables**

Contribuer au développement du milieu communautaire

Le milieu communautaire lavallois est composé de centaines d'organismes dévoués à venir en aide et à améliorer la qualité de vie des personnes plus vulnérables et marginalisées de notre société. Laval peut d'ailleurs s'enorgueillir du grand nombre d'organismes évoluant en loisir et en développement social sur son territoire. Mais ce milieu a été frappé de plein fouet durant la pandémie. Les organismes offrant des services sociaux ont vu une hausse importante de la demande, tout en perdant plusieurs bénévoles, souvent des personnes âgées qui ont dû s'isoler. Quant aux organismes œuvrant en sports et loisirs, plusieurs ont dû cesser leurs activités, occasionnant une perte de revenus importants. La relance sera donc névralgique pour ceux-ci en termes de financement, de recrutement et de rétention de bénévoles, mais aussi pour leur mission première : venir en aide aux personnes vulnérables et marginalisées.

Cependant, la pandémie a apporté son lot de problèmes sociaux et exacerbé ceux qui étaient déjà présents, et les citoyens ne connaissent pas toujours bien les ressources à leur disposition. Plusieurs organismes ont mentionné avoir de la difficulté à faire connaître leurs services au sein même de leurs quartiers respectifs, ou encore à la grandeur de l'île. Plusieurs souhaiteraient d'ailleurs pouvoir utiliser le *Vivre à Laval* comme outil de communication ; une idée soulevée à plusieurs reprises, autant par les organismes communautaires, que sportifs, de loisirs ou encore même de regroupements citoyens souhaitant publiciser leurs activités. Si le *Vivre à Laval* n'a pas été conçu à cet effet, il faudrait envisager de revoir sa mission et son format, ou sinon penser à un nouvel outil de communication permettant de rejoindre nos citoyens. En augmentant la sensibilisation des Lavallois et des Lavalloises à l'existence de cette panoplie de ressources, nous pouvons espérer une plus grande utilisation de ces ressources par des usagers potentiels, mais également un référencement accru vers ces mêmes ressources d'aide.

Les membres du milieu communautaire lavallois présentent plusieurs objectifs communs, mais aussi des besoins similaires. De nombreux organismes communautaires agissent notamment sur l'enjeu de la sécurité alimentaire, que ce soit par la distribution de denrées, la préparation de repas ou la livraison de vivres à domicile pour ne nommer que quelques exemples. Chacun de ces organismes doit alors développer des partenariats afin d'obtenir des aliments au meilleur prix possible. En parallèle, Laval est un important producteur agricole jouissant d'une offre en produits très diversifiée¹³. Il y a donc un potentiel à explorer pour la mise sur pied d'une collaboration entre le milieu agricole lavallois et les organismes communautaires qui œuvrent à réduire l'insécurité alimentaire. Cela permettrait d'offrir des produits frais et locaux tout en supportant notre milieu agricole. Il faudra toutefois étudier plus en détail cette idée afin de s'assurer de sa faisabilité logistique et afin que cette collaboration soit bénéfique pour les deux parties.

De leur côté, les organismes en loisir ont été touchés par la pandémie en devant annuler la quasi-totalité de leurs offres d'activités, réduisant ainsi fortement leurs revenus. Plusieurs ont su faire preuve de résilience et d'adaptabilité en développant une offre de cours en virtuel. Si dans certains cas cela a permis de rejoindre un nombre élevé de citoyens, il est beaucoup plus difficile de facturer pour un cours en ligne que pour un cours en personne. La question de l'autofinancement est donc restée entière tout au long de la dernière année. La reprise des activités de loisir, grâce à l'allègement progressif des mesures sanitaires, sera donc cruciale pour la santé financière de ces organismes. Au-delà de l'aspect financier, ces activités de loisir favorisent les saines habitudes de vie, une meilleure santé mentale, le développement d'un réseau de soutien et l'apprentissage de nouvelles compétences. Il est donc important pour plusieurs raisons qu'une reprise des activités puisse avoir lieu.

Afin d'y parvenir, il sera crucial de donner le plus de visibilité à leur offre d'activités et de faciliter l'inscription. Présentement, chaque organisme fait la promotion de leurs activités dans leurs secteurs respectifs. Il y a donc

¹³ <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/industrie-agricole-au-quebec/portraits-regionaux-agriculture>

une dizaine de plateformes et de processus d'inscription différents à travers l'île, et les citoyens ne savent pas toujours à quel organisme ils doivent se référer. Dans cette optique, l'idée de centraliser le processus d'inscription sur une seule et même plateforme a été amenée par plusieurs participants. Pour la ville, il serait plus facile d'en faire la promotion à l'ensemble des citoyens, et ainsi mieux faire connaître l'offre d'activité sur notre territoire. Pour les citoyens, ceux-ci n'auraient pas à se soucier de trouver la bonne porte d'entrée pour leur inscription. Et pour les organismes, cela pourrait représenter des économies d'argent et de temps en n'ayant pas à entretenir chacun leur propre solution technologique. Bref, plusieurs avantages peuvent en découler. Il suffirait de trouver la bonne mécanique à mettre en place afin de respecter les secteurs d'activité de chacun des organismes.

Dans un tout autre registre, la pandémie a mis en évidence le rôle important que les personnes âgées jouent au sein de nos organismes. Une proportion importante des bénévoles, des professeurs et des intervenants du milieu communautaire et de loisir sont des aînés ou des citoyens à la retraite. Le confinement et les risques associés à la COVID-19 pour les personnes plus âgées ont occasionné une perte de personnel importante pour ces organisations. D'autres ont aussi profité de la pandémie pour faire une réorientation de carrière. Bref, plusieurs organismes manquent de personnel pour la reprise des activités et il est crucial de s'assurer que la situation soit corrigée en amont. Il y aura conséquemment des efforts de recrutement et d'embauche de la part du milieu communautaire et de loisirs et donc des coûts pour la formation de ces personnes à défrayer. Ces coûts sont aux frais des organismes et représenteront une somme importante vis-à-vis des moyens parfois limités. L'impact financier de ce recrutement important peut être amenuisé par le biais d'un soutien financier à la formation des bénévoles et du personnel qui sera recruté d'ici à la reprise des activités. Cette mesure permettrait de réduire le manque de personnel que plusieurs organismes consultés ont évoqué.

La pandémie et le confinement ont poussé plusieurs organismes à transférer une partie de leurs activités en format numérique. Bien que la situation ait occasionné des inconvénients pour ces organismes, le transfert vers le format numérique a permis de rejoindre différentes clientèles et d'augmenter leur présence en ligne et la sensibilisation de la population lavalloise aux activités qui lui sont offertes. Malgré qu'il soit primordial de soutenir la reprise des activités en présentiel, il est pertinent de soutenir la création de contenu numérique et le développement d'activités de loisirs en ligne et ainsi contribuer au développement de la base de clientèle de ces organismes.

Une autre problématique qui a été soulevée par les participants a été les vérifications sécuritaires. Nos organismes offrent souvent des services de première ligne auprès de populations vulnérables et ils doivent s'assurer que leurs bénévoles et leurs employés n'ont pas d'antécédents judiciaires. Le service de police leur offre des vérifications sécuritaires. Cependant, les délais peuvent atteindre six semaines, ce qui peut être problématique pour la période de flottement entre l'embauche et la réception des vérifications, particulièrement dans le cas des emplois estivaux (comme les camps de jour) où les employés le sont parfois seulement pour une période d'environ deux mois. Ajoutons à cela que les vérifications sont gratuites pour les bénévoles, mais pas pour les employés. Cela a un impact financier sur les organismes qu'ils doivent absorber et ajuster leur offre de service. Le taux de roulement important au sein de certains organismes vient ajouter à la problématique.

Recommandations

- Trouver un outil de communication efficace permettant de mieux faire connaître les activités à l'échelle des quartiers et de mieux diffuser les services offerts par nos ressources communautaires
- Étudier la faisabilité d'un partenariat entre le milieu agricole et les organismes communautaires, tels que les popotes roulantes et les banques alimentaires
- Mettre sur pied une plateforme unique pour les inscriptions aux activités de loisir
- Offrir un soutien financier aux organismes pour la formation de leurs bénévoles
- Soutenir le développement de l'offre d'activités en format numérique pour les organismes lavallois
- Travailler à rendre la vérification des antécédents judiciaires plus rapide et abordable pour nos organismes communautaires et sportifs

Valoriser l'expertise des organismes lavallois

Les organismes communautaires lavallois réalisent un travail de terrain auprès des individus les plus marginalisés de leurs communautés. Ce travail sans relâche en intervention directe permet de développer une expertise et une connaissance des réalités sur le terrain sans pareille. Cette expertise peut être d'une valeur inestimable lors des phases de planification de développement urbain ou d'investissements en solidarité sociale. On peut prendre l'exemple de l'itinérance. Il s'agit d'un enjeu de société qui doit être abordé de manière globale par la Ville et la collectivité. Si nos organismes sont de plus en plus consultés lors des grands projets d'aménagement urbain, certains pourraient être mis plus à profit pour des problématiques précises.

De plus, certains quartiers sont dotés d'associations de citoyens. Il serait intéressant de voir comment nous pourrions améliorer la collaboration et la communication entre la ville et ces associations. Cela pourrait permettre à la fois de mieux connaître les aspirations du milieu, et de mieux communiquer nos actions, puisque ces associations ont souvent des moyens de communication établis auprès de leurs membres.

Recommandations

- **Mettre en place des mécanismes de consultation entre le milieu communautaire et la Ville durant les phases de planification et d'exécution de projets de développement**
- **Améliorer les communications et évaluer les possibilités de collaboration avec les associations citoyennes représentant différents secteurs**

Poursuivre la bonification des infrastructures

La pandémie a mis en exergue plusieurs situations qui étaient déjà présentes et a permis de cibler certains manquements auxquels devait faire face le milieu communautaire et associatif. Dans les dernières années, la ville a investi des sommes considérables afin de non seulement rénover nos infrastructures existantes, mais aussi en construire de nouvelles. Ainsi, de nouveaux centres communautaires et plateaux sportifs ont vu le jour sur le territoire, alors que nous poursuivons la rénovation de nos aré纳斯, nos parcs, nos piscines et nos locaux communautaires existants. Mais les besoins et les attentes sont élevés. Certains organismes ont également des ressources financières qu'ils souhaiteraient investir dans des infrastructures pour leurs activités, mais ne peuvent à eux seuls assumer l'ensemble des coûts de construction et d'entretien. Afin de maximiser nos investissements, et les retombées pour les citoyens, il serait donc important de privilégier les ententes avec des partenaires. L'émergence de nouveaux sports et l'évolution des besoins du milieu communautaire, notamment avec l'arrivée du virtuel, devraient également nous inciter à favoriser des infrastructures polyvalentes et multifonctionnelles afin de combler un maximum de besoin, optimiser nos bâtiments et préserver une flexibilité d'adaptation pour les décennies à venir.

Par ailleurs, les centres d'accueil en itinérance ont vu la demande pour de l'hébergement augmenter. Cette situation a mis la lumière sur une situation problématique. Il y a un manque de centres d'hébergement réservés aux femmes, ce qui fait en sorte que les centres d'accueil sont mixtes et occupés par des hommes, contribuant ainsi à une réticence des femmes à utiliser la ressource. Cet exemple permet d'illustrer le manque de lieux adaptés et d'infrastructures particulières. Des lieux plus adaptés permettent en outre une plus grande utilisation par les personnes à qui elles s'adressent et ainsi une prise en charge plus généralisée des différentes situations de vulnérabilité que l'on retrouve à Laval.

Il importe aussi de s'attarder sur les infrastructures existantes qui abritent la majorité de nos organismes. Plusieurs de nos centres communautaires et autres infrastructures locales datent de plusieurs décennies et, si de nombreux efforts ont été faits dans les dernières années pour les bonifier, il reste encore du travail à faire. Par exemple, certains organismes nous ont parlé de difficultés rencontrées à pouvoir accéder à une connexion Internet de qualité. Aujourd'hui, il est à l'avantage de la Ville et de ses utilisateurs que des efforts de mise à niveau soient faits.

Recommandations

- **Favoriser les partenariats dans la construction d'infrastructures afin d'optimiser l'usage de nos ressources**
- **Favoriser la construction d'infrastructures polyvalentes et multifonctionnelles**
- **Contribuer au développement d'une ressource dédiée aux femmes en situation de vulnérabilité à Laval**
- **S'assurer d'une bonne connectivité Internet dans l'ensemble de nos centres communautaires et infrastructures municipales**

PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

La crise sanitaire a eu des effets parfois positifs, et parfois négatifs, sur notre impact environnemental. D'une part, nous avons réduit nos déplacements et notre consommation, mais, d'autre part, l'usage du transport en commun a chuté au bénéfice de la voiture, et l'étalement urbain s'est accéléré.

Sans grande surprise, la plupart des organismes et personnes consultés souhaitent que nos gouvernements soient en action dans la lutte contre les changements climatiques et pour la protection de notre environnement. Nous ne sommes plus à l'époque où nous devons convaincre de la pertinence d'agir. La question est aujourd'hui de savoir quoi faire pour avoir le plus grand impact possible.

Au-delà de la myriade d'actions que les individus et organisations peuvent prendre dans leur quotidien, nous nous sommes concentrés sur deux aspects en matière environnementale. Le premier étant lié à la réduction des principales sources de GES produites sur notre territoire, et le deuxième étant lié au soutien à offrir à nos organismes environnementaux et la mise en valeur de nos milieux naturels.

Si tous les gouvernements doivent agir, les façons de le faire doivent être adaptées à la réalité locale. Au Québec, contrairement au reste du Canada et des États-Unis, nous avons déjà une électricité verte et abordable pour chauffer nos maisons et alimenter nos appareils électroniques du quotidien. L'enjeu n'est donc pas de remplacer des centrales au charbon et au gaz naturel par de l'énergie solaire et éolienne comme c'est le cas ailleurs dans le monde. Les quatre principales sources de gaz à effet de serre au Québec sont les transports (43 %), les industries (30 %), l'habitation (10%) et l'agriculture (10%). Or, à Laval, nous n'avons aucune des 250 entreprises les plus polluantes de la province¹⁴. Celles-ci sont souvent liées aux grandes industries transformant les matières premières telles que les cimenteries, les raffineries, les fonderies ou les moulins à scie. Notre agriculture est essentiellement maraîchère, un type d'agriculture beaucoup moins polluante, par exemple, que les élevages bovins. Cela fait en sorte que les principales sources de GES sur notre territoire sont le transport, et dans une moindre mesure, l'habitation. Nous allons donc dans un premier temps aborder ces enjeux spécifiques à la réalité lavalloise.

Dans un autre ordre d'idée, la pandémie a aussi eu des impacts majeurs sur la manière de concevoir notre environnement et nos habitudes de vie. Nos berges, nos boisés et nos parcs ont été plus sollicités que jamais. Cela n'a pas été sans impact pour nos organismes qui en font la protection et la surveillance. Nous allons donc analyser comment la municipalité pourrait mieux soutenir ces organismes et la mise en valeur de nos milieux naturels.

La préservation de l'environnement et de nos espaces verts est un sujet crucial qui doit demeurer prioritaire. La réduction des GES et la préservation des espaces naturels doivent être prises en compte dans toutes les sphères d'activités de la Ville. Les effets du réchauffement climatique se font de plus en plus ressentir depuis les dernières décennies. Comme ces effets sont déjà visibles et qu'ils s'aggraveront probablement, il est logique d'agir maintenant afin de préserver l'environnement, la santé et la sécurité de la population lavalloise. Les vagues de chaleurs vécues dans l'Ouest canadien à la fin juin 2021 en sont un bon exemple. Avec des températures qui ont atteint les 49 degrés, des centaines de personnes sont décédées. Plus près de chez nous, les inondations records de 2017 et 2019 nous ont également rappelé l'importance d'agir.

¹⁴ <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/registre/index.htm>

La préservation et la mise en valeur de l'environnement incluent aussi nos espaces naturels, comme les boisés, les berges ou encore les milieux humides à Laval. Parmi les priorités de la relance du milieu, il importe de mettre en valeur et de solidifier la préservation de ces sites. Les consultations des acteurs du milieu ont permis de mettre en lumière l'importance que ces endroits ont occupée durant la pandémie. Ils ont occupé un rôle crucial dans le bien-être des Lavallois et des Lavalloises qui pouvaient aller s'y promener et découvrir des sites exceptionnels de notre territoire. Ce type de sites est amené à augmenter à Laval dans les prochaines années avec la protection et l'acquisition de plusieurs centaines d'hectares de milieux naturels, notamment l'île aux Vaches et l'île Saint-Pierre. L'accessibilité et la promotion de ces endroits permettront d'améliorer la santé et le bien-être des gens de Laval tout en permettant la découverte d'endroits exceptionnels à Laval.

Agir sur le transport

À Laval, le secteur du transport représente 70 % des émissions de GES. Il s'agit donc du principal enjeu sur lequel nous devons agir. En ce sens, la pandémie a démontré la capacité d'adaptation des entreprises vis-à-vis l'utilisation du télétravail. Que ce soit sous une formule hybride ou non, le télétravail doit demeurer une pratique répandue après la pandémie si nous souhaitons diminuer de manière importante nos besoins en déplacements. À cela s'ajoute qu'il ne faudra pas ménager nos efforts pour continuer la promotion du transport en commun. Avec moins de trafic sur les routes et la promiscuité dans les autobus et le métro, plusieurs utilisateurs du transport en commun sont retournés vers la voiture durant la pandémie, une tendance que nous voudrions renverser.

Déterminer les meilleures actions à mettre en œuvre pour réduire les GES liés au transport sur notre territoire nécessite un chantier de réflexion en soi, et ne pourra être réglé dans le cadre de cette consultation. Il appert toutefois que certains enjeux sont inévitables dans le cadre de cette réflexion : comment faire la transition plus rapidement vers les véhicules électriques ; comment réduire l'impact du transport commercial pour lequel l'électrification reste difficile; et comment encourager davantage l'usage du transport en commun?

Recommandations

- **Lancer un chantier de réflexion sur les meilleures solutions à mettre en œuvre pour la réduction des GES liés aux transports sur notre territoire**

L'aménagement urbain comme solution

Il a été démontré que plus une ville est dense, moins l'impact environnemental de ses citoyens est élevé. Cela s'explique par plusieurs facteurs : distances à parcourir plus courtes, meilleure efficacité énergétique des bâtiments, plus grande accessibilité au transport en commun, optimisation des infrastructures, etc. L'aménagement du territoire et la forme urbaine sont d'ailleurs au cœur des responsabilités municipales. Si la transformation d'une ville prend du temps, c'est aussi l'une des actions les plus structurantes et pérennes qui peut être prise.

En cette matière, Laval est déjà en action depuis plusieurs années. La refonte de notre réglementation d'urbanisme et la révision de notre schéma d'aménagement visent l'édification d'une ville plus durable. Que ce soit en protégeant davantage nos zones agricoles ou nos milieux naturels, en encourageant la densification de notre territoire plutôt que l'étalement urbain ou encore l'adoption des meilleures pratiques en matière de construction, d'efficacité énergétique et de normes architecturales à respecter, des efforts importants ont été faits dans les dernières années.

Au-delà de la densification, ces chantiers réglementaires visent également la mixité des usages. Il s'agit de l'un des principaux champs d'action pour lesquels la municipalité a le plus grand contrôle. Ce genre d'approche consiste notamment à construire des logements, des bureaux, des écoles ou encore des commerces à proximité les uns des autres plutôt que dans des secteurs monofonctionnels, comme c'était autrefois usage. En combinant les usages, les gens peuvent habiter plus près de leur lieu d'emploi, ce qui favorise l'émergence d'un commerce de proximité qui n'est pas uniquement accessible en voiture. En aménageant des quartiers utilisant cette approche, où on peut aisément se déplacer à la marche, nous pourrions encourager un délaissement de la voiture et créer des voisinages plus sécuritaires et attrayants. Dans la même optique, une optimisation du réseau de transport en commun permet de faciliter la circulation vers et au sein de ces quartiers.

Recommandations

- **Poursuivre la modernisation de notre règlement d'urbanisme tout en encourageant la mixité des usages**
- **Limiter l'étalement urbain en poursuivant la densification du territoire**

Mettre en valeur nos espaces naturels et aider nos organismes environnementaux

La pandémie a mis en lumière l'importance du contact avec la nature pour la santé physique et psychologique des citoyens. Cette période de confinement et de mesures sanitaires a amené nos citoyens à découvrir et à fréquenter davantage nos espaces naturels.

Lors des consultations à l'origine de ce rapport, plusieurs organismes ont souligné le fait que la fréquentation des espaces verts et des milieux naturels dont ils ont la charge avait plus que doublé durant la pandémie. Dans bien des cas, les organismes n'avaient pas le personnel nécessaire pour assurer une supervision et un entretien adéquat des espaces face à cette augmentation importante d'utilisateurs. Certains des organismes nous ont aussi signalé une hausse importante des infractions et des manques de civisme sur les lieux. Le manque de personnel est devenu donc un enjeu primordial pour ces organisations durant la pandémie.

La hausse de popularité des milieux naturels auprès de la population lavalloise durant la pandémie a permis de démontrer la richesse du territoire et son potentiel de mise en valeur. La population lavalloise a tout à gagner à être plus sensibilisée à la diversité de milieux naturels qui se retrouvent sur le territoire de la ville, mais aussi dans leurs quartiers respectifs. En augmentant la connaissance des milieux naturels à proximité des gens, nous pourrions leur donner les moyens de développer de saines habitudes de vie tout en mettant en valeur le territoire lavallois et les nombreux espaces naturels qu'il recèle. Il est important d'accompagner les organismes de conservation et de mise en valeur des milieux naturels dans le processus en mettant de l'avant le travail qu'ils accomplissent pour permettre à plus de Lavallois de connaître les espaces naturels près de chez eux, mais aussi de sensibiliser la population à la bonne conduite lors de leurs visites. La pandémie a démontré la nécessité d'un tel exercice lorsque l'on constate l'augmentation fulgurante des infractions qui a accompagné la popularité croissante des espaces verts.

Plusieurs des groupes consultés dans le processus de rédaction de ce rapport ont affirmé apprécier les efforts déployés pour articuler une réflexion englobante concernant les espaces naturels lavallois. Il y a une volonté claire de continuer la réflexion globale sur les orientations quant aux bois et aux espaces naturels à Laval. Cette réflexion permettrait de lier le développement et la mise en valeur des milieux naturels au tourisme que génère la ville. En effet, il y a une volonté des organismes de conservation et de mise en valeur des milieux naturels de développer le récréotourisme à Laval au sein des espaces dont ils ont la charge, mais il est primordial que ce processus s'opère en maintenant un objectif de préservation des milieux naturels tout en permettant une augmentation de l'affluence sur les sites. Un tel processus permettrait une sensibilisation de la population lavalloise à l'importance de protéger les espaces naturels tout en permettant aux organismes qui en sont responsables d'avoir les moyennes de les mettre en valeur.

Dans les dernières années, une réglementation plus stricte a permis de hausser la part de notre territoire protégé de 3 % à 12 %. Des ressources considérables ont été investies afin d'acquérir les derniers milieux naturels de notre île que nous souhaitons protéger. En fait, ce sont plus de 50 millions de dollars qui ont été dédiés à cette fin. Bien que beaucoup de nos parcs, de nos boisés et de nos berges ont été appréciés et utilisés par nos citoyens lors de la crise sanitaire, très peu sont aménagés. Maintenant que nous en sommes propriétaires, il est temps de passer à leur mise en valeur, que ce soit par l'aménagement de sentiers, de poubelles, de toilettes, de stationnement ou d'accès en transport en commun pour permettre à nos citoyens d'être en contact avec la nature sans risquer le dépérissement de ces milieux. C'est une demande qui est revenue parmi les participants gérant eux-mêmes des sites.

Ce ne sont pas que les Lavallois qui ont augmenté leur fréquentation de nos espaces naturels, mais aussi des gens issus d'autres régions. Il y a ici un potentiel pour faire de Laval un pôle d'attraction au Québec pour cette forme de tourisme. De plus en plus de personnes se tournent vers ces milieux pour pratiquer une activité physique ou tout simplement pour profiter de la beauté du territoire québécois. En développant des partenariats entre les organismes de développement du tourisme et les organismes de conservation et de mise en valeur

des espaces naturels, nous avons une opportunité de faire de Laval un pôle d'attraction pour l'écotourisme au Québec.

Laval est un vaste territoire qui abrite des espaces naturels hors pair, dont la plupart sont traditionnellement méconnus de la population, que ce soit les nombreux boisés ou les berges que l'on trouve dans plusieurs des districts. L'augmentation de la fréquentation des espaces verts à Laval présente aussi un potentiel pour améliorer la santé physique et mentale des Lavallois et des Lavalloises tout en faisant la promotion de saines habitudes de vie. La hausse de la fréquentation des boisés et des berges de notre territoire est un signe encourageant que les Lavallois découvrent de plus en plus leur territoire et développent des habitudes de vie plus saines. Cependant, il reste trop d'espaces naturels moins connus à Laval pour ne pas en faire la promotion active et permettre leur rayonnement au sein de la population. Le récréotourisme se doit d'être encouragé et promu pour le bien-être des citoyens, mais aussi des espaces verts et des organismes qui s'en occupent afin de leur donner les moyens de les aménager, mais surtout de les entretenir convenablement pour que tous puissent en profiter à long terme. Dans une optique de promotion de nos espaces, d'un mode de vie actif et de rayonnement du territoire, une promotion active et soutenue doit en être faite en partenariat avec les organismes concernés.

Recommandations

- **Trouver des solutions au manque de personnel et aux difficultés de recrutement pour les organismes environnementaux**
- **Favoriser l'accès aux milieux naturels par de meilleurs accès et de meilleurs aménagements**
- **Envisager des ententes à plus long terme avec la municipalité**
- **Développer des partenariats entre les organismes de développement touristique et les organismes responsables des milieux naturels**
- **Appuyer le projet de création d'un grand parc régional sur la rivière des Mille-Îles**
- **Poursuivre les efforts d'acquisition de milieux naturels afin d'en faire la protection**

Prendre en compte notre impact environnemental

En économie, on enseigne souvent le principe d'externalité. Il s'agit de l'impact positif ou négatif que peut avoir la production d'un bien ou d'un service sur la société, et dont le coût ne se reflète pas dans le prix. La pollution est l'exemple classique d'une externalité. Si nos impacts environnementaux étaient reflétés dans le prix de nos biens ou services, nos choix seraient peut-être différents. Il est donc essentiel que les externalités soient prises en compte. Les initiatives de bourses du carbone à l'échelle provinciale et fédérale sont une réponse à cet enjeu. Mais il ne faut pas s'arrêter là. Nous devons en faire plus, et l'écofiscalité doit être mise de l'avant.

En matière d'écofiscalité, différentes approches sont possibles. L'une d'elles consiste à simplement taxer davantage les produits les plus polluants, par exemple les voitures à essence, le ciment ou encore la viande. Le but étant que les revenus de cette taxe supplémentaire puissent financer des compensations carbone ou autres projets visant à compenser l'émission de gaz à effet de serre émis par ces produits. Les revenus peuvent également servir à subventionner des produits à plus faible impact. Par exemple, pour subventionner davantage les voitures électriques, les constructions en bois d'ingénierie ou encore les produits maraîchers. Ainsi, les citoyens ne seraient pas plus taxés dans l'ensemble, mais le prix de chaque item refléterait mieux leur coût réel pour l'ensemble de la société. C'est d'ailleurs cette approche qui a permis à la Norvège d'être le pays avec la plus haute proportion de voitures électriques. Aujourd'hui, c'est près de 75% des voitures vendues qui sont électriques dans ce pays, en grande partie parce qu'il est devenu plus abordable d'acheter une voiture électrique qu'une voiture à essence grâce à ce mécanisme de taxation et de subvention.

Une autre approche partagée par l'une des personnes consultées serait de simplement augmenter la taxe sur les produits, et de réduire la taxe sur les services. L'idée étant ici que la production et la consommation de biens sont souvent liées à l'exploitation de ressources naturelles, et donc d'un plus grand impact environnemental que la production et la consommation de services, représentant surtout du temps horaire. En d'autres termes, le magasinage deviendrait plus dispendieux, mais aller au théâtre ou au restaurant serait plus abordable. Certes, cette approche est imparfaite, mais l'idée d'encourager le développement d'une économie de service plutôt qu'une économie de bien est une proposition que l'on se doit collectivement de considérer, autant pour des raisons environnementales que dans le contexte de la relance, où cela encouragerait les secteurs les plus touchés par la pandémie tel que la culture, le tourisme et la restauration. Évidemment, de telles mesures ne sont pas de juridiction municipale. Cela dit, considérant l'importance de cette approche sur le plan environnemental, Laval pourrait s'engager à en faire la promotion auprès des gouvernements provincial et fédéral.

À l'échelle davantage municipale, des actions peuvent également être prises en ce sens. Déjà, Laval fait preuve d'innovation en ayant une taxe spéciale sur le développement de nouveaux projets. Depuis plusieurs années, un montant doit être versé à la municipalité pour chaque mètre carré développé dans le cadre d'une nouvelle construction. L'ensemble des revenus provenant de cette taxe sert à financer des mesures permettant de réduire l'émission de GES sur notre territoire. Par exemple, ce fonds a financé l'achat de véhicules électriques ou encore la conversion d'un système de chauffage au mazout par un système de chauffage électrique. Nous pouvons encore aller plus loin. Comment utiliser la fiscalité municipale afin de décourager l'étalement urbain et encourager la densification? Comment utiliser la fiscalité municipale afin d'encourager les bonnes pratiques telles que le transport en commun et le recyclage, et décourager les moins bonnes telle que l'usage de la voiture solo et la surconsommation? Nous devons trouver réponse à ces questions.

Recommandations

- Travailler avec les gouvernements provinciaux et fédéraux afin de réformer les modes de taxation en y intégrant les principes d'écofiscalité
- Identifier des manières d'intégrer l'écofiscalité dans le développement territorial de notre ville

CONCLUSION

Il serait impossible de terminer cet exercice sans remercier chaleureusement toutes les participantes et tous les participants dont la liste est disponible à la fin du rapport. Les idées contenues dans ce grand rapport sont les leurs et nous en sommes maintenant à l'étape la plus difficile, celle de la mise en œuvre. Nous savons que nous pourrions compter sur les participants à cette démarche pour travailler avec la Ville de Laval à mettre en œuvre des mesures qui répondent aux besoins exprimés par toute la population.

Les prochaines étapes seront maintenant de mettre en application les recommandations par de nouvelles actions pour chacune d'entre elles. Plusieurs de celles pour lesquelles rien n'a encore été mis en application ont au moins vu des discussions et de réflexions commencer.

Encore une fois merci à tous les organismes participants et à tous les Lavallois et toutes les Lavalloises pour leur résilience dans cette crise. C'est ensemble que nous nous en sortirons et j'ai confiance que nous serons encore plus forts et plus unis quand nous pourrions reprendre une vie normale, même s'il s'agit d'une nouvelle normalité.

LISTE DES ORGANISMES PARTICIPANTS

Agence Intégrale
Anatis bioprotection
Association des citoyens de Laval-sur-le-Lac
Association des popotes roulantes de Laval
Association des résidents de Champfleury
Association du véhicule électrique du Québec
Association Midi-Quarante
Audition Québec
Autobus Galland
Baseball Laval
Baseball Delta Laval
Fondateur de BiogeniQ
Bonjour aujourd'hui et après
Broccolini
Canopée
CCRIL
CEDROM-Sni
Centre communautaire Le Coumbite
Centre de médecine sportive de Laval
Centre de pédiatrie sociale
Centre d'entraide Marigot
Centre d'interprétation de l'eau
Centre québécois d'innovation en biotechnologie
Centre québécois d'innovation en commerce
Centre SCAMA
Cercle des fermières Laval-Ouest
Cercle des fermières Ste-Dorothée
Cercle des fermières Vimont
Chambre de commerce et d'industrie Canada-Liban
Chambre de commerce et d'industrie de Laval
Chasseurs de têtes
CISSS Laval
Clément Boily Coaching
Clinique Inspiration
Clip'n climb
Club de l'âge d'or Bon-Pasteur
Club de l'âge d'or de Laval
Club de l'âge d'or de l'île Jésus
Club de l'âge d'or Sainte-Rose
Club de l'âge d'or St-Noël-Chabanel
Club de l'âge d'or St-Vincent de Paul
Club de loisir Renaud-Coursol
Coaching Nathalie Geoffroy
Coalition Climat
Cogir
Collège Montmorency
Cominar
Comité citoyen de Laval-Ouest
Conseil régional de l'environnement
Constellation
Crealink
Culture Laval
Déclic
Déclic Action
Deloitte
ÉcoNature
Emovi
Femmes en emploi
Festival des bières de Laval
Fondation du Collège Montmorency
Fondation pour les consommateurs
Football Laval
Groupement services collectif
Hockey Laval
Hockey Delta Laval
Institut de développement urbain
Interloge
JGW Legal
Laval en Transition
Laval Excellence
Lavallnnov
Les artistes de réminiscences
Les Insulaires Microbrasseurs
Loisirs St-Elzéar Laval
Loisirs Ste-Béatrice
Loisir Ste-Dorothée
Maison Dominique
Maison de quartier Fabreville
Maison des enfants Chomedey
MedFutur
Montoni
Office municipal d'habitation de Laval
Orchestre symphonique de Laval
Participatory city
Pôle régional d'économie sociale de Laval
Popote roulante Chomedey

Relais familial d'Auteuil
Réseau mentorat du Québec
Réseau mentorat Laval
ROIL
Rousseau-Lefebvre
Service bénévole d'entraide Vimont-Auteuil
Sheraton Laval
Soccer Laval
Soccer Delta Laval
Solution point Com
Solutions sourire
Sports Laval
SRA Laval
SSVP Bon-Pasteur
SSVP Laval-Est

SSVP St-Elzéar
SSVP St-Ferdinand
SSVP St-Martin
SSVP St-Noel-Chabanel
Station 7
STL
Table de concertation de Laval en condition féminine
Terranova
Totem exposition
Tourisme Laval
TROCALL
Union des producteurs agricoles de Laval
Université de Montréal à Laval
UTILE